

# CATALOGUE de l' 2015

Une invitation des étudiant-e-s en fin de formation à la Haute Ecole de Travail Social  
pour débattre, échanger, expérimenter

## Planning Général

### Lundi 29 juin 2015

10h à 11h	Débats thématiques et présentations d'interventions sociales *
11h30 à 12h30	Débats thématiques et présentations d'interventions sociales *
14h à 15h	Débats thématiques et présentations d'interventions sociales *
15h30 à 17h00	Expérimentation d'outils de médiations

### Mardi 30 juin 2015

9h à 10h	Débats thématiques et présentations d'interventions sociales *
10h30 à 12h	Expérimentation d'outils de médiations *
13h30 à 14h30	Débats thématiques et présentations d'interventions sociales *
15h à 16h	Débats thématiques et présentations d'interventions sociales *
16h à 18h	Rencontre avec les employeurs

\* Durant chaque pause, l'expérimentation d'outils de médiation vous sera  
proposée par des étudiant-e-s.

Jour : lundi 29 juin 2015

Heure : durant les pauses, de 11h-11h30, 12h30-14h, 15h-15h30

Lieu : sur le site Prévost-Martin. Plan sur place selon la météo du jour.

Accueil libre sous forme d'atelier – Outil de médiation

**GRASKAMP Tiffany** tiffany.graskamp@etu.hesge.ch

**MOTTAZ Céline** celine.mottaz@etu.hesge.ch

**TAJES RODRIGUEZ Katia** katia.tajes@gmail.com

**Titre :** Une image vaut mille mots

**Déroulement :**

Les deux premières pauses consisteront à la récolte d'informations.

La dernière pause sera dédiée à la présentation de notre travail sur la journée.

**Résumé :**

*Quelle image correspond le plus à votre pratique professionnelle ?*

Cette question sera posée à l'ensemble des personnes accueillies à notre atelier.

A travers l'outil qu'est le photo langage, nous souhaitons mettre en avant la vision que les professionnels ont de leur pratique.

Nous avons choisi de créer notre espace d'accueil libre autour du photo langage.

En effet, nous avons toutes pu, au travers de nos expériences personnelles et professionnelles, expérimenter cet outil de médiation. Ceci nous a fait remarquer l'incroyable force de ce support facilitateur d'expression au sein de différents groupes (adolescents, adultes, personnes toxicodépendantes, migrants).

C'est pourquoi, il nous est venu l'idée de l'expérimenter avec des travailleurs sociaux lors de la journée de l'HEStival afin de sensibiliser les différents acteurs du social aux outils de médiation qui nous semblent être peu utilisés de nos jours.

Originellement conçu pour les adolescents, le photo langage est aujourd'hui utilisé pour toutes tranches d'âges.

C'est un outil de médiation qui à l'aide d'un support pictural stimule l'expression d'idées, de sentiments, d'avis personnels, etc. Les outils de médiation créent un espace transitionnel facilitant le partage d'émotions et d'idées.

Le photo langage consiste à choisir une image parmi plusieurs photographies et à la mettre en lien avec le thème proposé en commentant son ressenti, son point de vue. L'idée est de partager sa vision en groupe afin d'élargir ses représentations face à celles des autres. Dans cet exercice, il n'y a pas de position privilégiée, avec quelqu'un qui détient la vérité. Son but est de favoriser un certain type de rapport au réel, au savoir et aux autres.

Jour : lundi 29 juin 2015

Heure : durant les pauses, de 11h-11h30, 12h30-14h, 15h-15h30

Lieu : sur le site Prévost-Martin. Plan sur place selon la météo du jour.

Accueil libre : expérimentation d'une médiation par l'outil musical : improvisation de rap sous forme interactive et ludique avec le public.

<b>Didion Julie</b>	julie.didion@etu.hesge.ch, 076.435.49.06
<b>BenaichaMariem</b>	mariem.benaicha@etu.hesge.ch, 076.375.10.36
<b>Ceccon Marion</b>	marion.ceccon@etu.hesge.ch, 076.310.27.66

**Titre :** J'te pause une prose

### **Résumé :**

Nous avons fait le choix d'animer un atelier interactif en mettant en valeur les compétences de jeunes rappers du BUPP et deux étudiants de la HETS. Nous nous investirons dans un modèle de participation interactive avec le public sur un principe de libre-adhésion.

Notre atelier consiste en premier lieu à aller à la rencontre du public pour recueillir du matériel (mots ou phrases écrites sur des bouts de papier) mis dans un chapeau. En second lieu, nous donnerons rendez-vous au public qui a participé à l'endroit où se passe notre animation. En dernier lieu, les artistes tireront les billets au sort et auront quelques instants pour préparer un morceau de rap improvisé avec le contenu que le public aura écrit.

Notre atelier, sera ouvert à toutes personnes qui souhaitent participer et prendre éventuellement le micro.

### Références théoriques :

Comme nous avons pu l'expérimenter dans le module C5 « outils de médiation », la musique fait partie des outils que le travailleur social peut utiliser pour son potentiel rassembleur, valorisant, festif et culturel. Nous avons choisi d'aborder cet outil par un art « de la rue », « urbain » et « moderne » qui touche toutes les générations et plus particulièrement le public jeune et jeunes adultes.

Le rap ou hip hop est né dans les années 70 aux Etats-Unis dans les ghettos. Le rap était et est toujours un moyen d'expression pour revendiquer, exprimer son appartenance, maîtriser l'art des mots, raconter une histoire, faire passer un message, etc.

Actuellement, les professionnels (ateliers d'écriture et rap dans les MQ par exemple) se sont emparés de cet art afin d'en faire un outil pour entrer en relation, en laissant aux jeunes un espace de création et en construisant un lien de confiance. Ceci les valorise et les responsabilise lorsqu'ils exposent leurs productions.

Jour : lundi 29 juin 2015

Heure : durant les pauses, de 11h-11h30, 12h30-14h, 15h-15h30

Lieu : sur le site Prévost-Martin. Plan sur place selon la météo du jour.

Un atelier basé sur l'écriture, comme outil de médiation.

**Clara Haller** clara.haller@etu.hesge.ch

**Morgane Maulet** morgane.maulet@etu.hesge.ch

**Eloïse Wicki** eloise.wicki@etu.hesge.ch

**Titre** : A la parenthèse des mots.

**Résumé :**

Nous vous proposons de venir partager un moment ludique alliant les jeux à l'écriture. Nous mettrons à votre disposition un stand afin de développer votre créativité. Notre objectif est de faire vivre, tout au long des moments de pause, le « mur des mots » où chacun pourra, indépendamment des activités, laisser une trace de son passage à l'HEStival.

En parallèle, vous pourrez participer à des activités qui vous feront gagner des mots et vous devrez formuler une ou deux phrases en rapport avec le thème de « la limite de l'investissement personnel dans le travail social ». Chaque participant écrira sa phrase sur une fresque à la suite du précédent pour former un texte (sur la base des dessins partagés). A la fin de la journée, nous vous inviterons à venir découvrir le résultat de votre production !

A travers ces activités, nous voulons vous présenter l'outil de médiation qu'est l'écriture et ce qu'elle peut offrir ; un espace neutre entre deux personnes ou en collectif permettant à la fois d'être ni trop proche, ni trop lointain. L'écriture joue le rôle de tiers pour se mettre en mouvement dans la relation autrement que par la parole.

Cet outil de médiation peut concerner tous les champs du social : la vieillesse, le handicap, la jeunesse, la précarité, l'intégration, l'addiction, etc. Elle peut poursuivre différents objectifs ; la créativité, la formation, la visée thérapeutique, la lutte contre l'illettrisme, l'intégration, etc. Souvent associée à la scolarité, l'écriture est rejetée par de nombreuses personnes. Actuellement, avec les nouvelles technologies d'informations et de communications (TIC), l'écrit est délaissé et mis à mal. Cette activité pourrait être une façon de se réconcilier avec les mots.

Dans une société guidée par la culture du résultat et de l'urgence, l'être humain est sans cesse sollicité à se dépasser avec un impératif de perfection. L'écriture crée un espace où chacun peut prendre le temps de s'essayer et de se tromper sans conséquence. Elle permet aussi une transformation du vécu, de prendre de la distance avec sa souffrance ; ne plus placer le problème au centre mais comme faisant partie d'un tout.

Jean-Philippe Assal et Marcos Malavia ont mis sur pied le « théâtre du vécu » afin de permettre aux professionnels et aux bénéficiaires de partager leur expérience de vie par l'écriture et la mise en scène. On oublie un temps la position hiérarchique de chacun pour se centrer sur cette expérience de vie. L'expression artistique permet donc d'établir une relation basée sur le respect et l'égalité.

Nous nous réjouissons de partager ce moment avec vous !

*« Tout homme est un artiste. Chaque homme n'est pas peintre ou un sculpteur mais il y a de la créativité dans tous les domaines du travail humain... » Joseph BEUYS*

Jour : lundi 29 juin 2015

Heure : durant les pauses, de 11h-11h30, 12h30-14h, 15h-15h30

Lieu : sur le site Prévost-Martin. Plan sur place selon la météo du jour.

Expérimentation d'un outil de médiation, le dessin.

**RACHELLI Lisa** lisa.racchelli@etu.hesge.ch

**NUNES Flurina** flurina.nunes@etu.hesge.ch

**DEMAREST Diane** diane.demarest@etu.hesge.ch

**Titre :** Cadavre Exquis

**Résumé :**

L'atelier a lieu pendant les moments de pause. Toute personne est conviée à y participer.

« Jeu qui consiste à faire composer une phrase ou un dessin, par plusieurs personnes sans qu'aucune d'elles ne puissent tenir compte de la collaboration ou des collaborations précédentes. » Dictionnaire abrégé du surréalisme<sup>1</sup>

L'idée du cadavre exquis est qu'une personne commence un dessin puis cache sa partie. Une autre personne vient alors continuer le dessin sans connaître l'illustration cachée et ainsi de suite.

Chaque œuvre aura un thème en lien avec le travail social.

**Questionnement :**

Nous nous questionnons sur les différentes perceptions que suscite le travail social dans sa globalité. Nous avons pensé qu'en dessinant nos multitudes de visions nous pourrions mieux saisir les différentes représentations de celui-ci. Nous aimerions expérimenter le dessin comme outils de médiations pour voir comment il peut accompagner notre réflexion.

Nous avons également pensé que faire cohabiter plusieurs visions d'un même thème sur une fresque aiderait à en percevoir les similitudes et non pas seulement les dissemblances.

**Raisons de notre choix :**

Nous avons choisis le dessin car, il est accessible à tous et ne nécessite pas de compétence particulière pour s'exprimer. De ce fait, certaines barrières tombent et l'expression de chacun devient plus libre. Les cadavres exquis apportent une vision collective d'un même sujet tout en étant ludique. De plus, notre choix est appuyé par des psychanalystes reconnus tel que Freud qui a toujours soutenu la création par l'art pour exprimer ses pulsions<sup>2</sup>.

Cela est une manière de penser ensemble différentes représentations autour du travail social. Le but de l'animation est d'encourager la réflexion avec des gens de tout horizon.

**Thématique :**

Les outils de médiation permettent de toucher toutes les populations. De créer et/ou d'entretenir le lien social.

Ils développent des espaces d'échanges neutres et sécurisés. Grâce à ces qualités, les outils de médiations sont capables d'ouvrir des débats sur des sujets sensibles sans se mettre en danger tout en se positionnant.

---

<sup>1</sup> A. Breton, 1938, *Dictionnaire abrégé du surréalisme*, Edition Originale, Paris.

<sup>2</sup> A. Brun, B. Chouvier, R. Roussillon, 2013, *Manuel des médiations thérapeutiques*, Edition Dunod, Paris.

Les outils de médiations sont également une ouverture sur la créativité, il est bien souvent plus aisé de recourir à des dessins ou des sons que de mettre des mots sur des éléments précis.

Dans le cadre de notre atelier, le dessin est notre outil principal. Le dessin s'inscrit dans les outils de médiation, car il permet de dialoguer sur des thématiques. L'avantage du dessin est qu'il donne un pied d'égalité à tous. De plus, l'interprétation du dessin en lien avec la thématique est personnelle et propre à chacun. Il sera intéressant d'échanger sur les similitudes et les différences de lectures, afin de les enrichir. Cet échange sur le résultat final de chaque dessin permettra de voir, de comprendre certains aspects qui ne nous sont pas apparus avant la réflexion collective. Ce moment permettra d'expérimenter un outil de médiation et d'aborder le thème des perceptions dans le travail social d'une manière plus « créative ».

Le thème des perceptions du travail social est un sujet qui suscite beaucoup d'intérêt. Les travailleurs sociaux doivent souvent faire face aux perceptions des autres corps de métiers. Cela n'est pas toujours facile de se déterminer dans cette science mole qui puise ses forces dans différents domaines (psycho, socio, etc.).

Jour : lundi 29 juin 2015

Heure : durant les pauses, de 11h-11h30, 12h30-14h, 15h-15h30

Lieu : sur le site Prévost-Martin. Plan sur place selon la météo du jour.

Expérimentation de médiations

**Darsana Surya Darma**

suryadarsana@yahoo.fr, 076 382 35 39

**Maurer Fanny**

fannymaurer@hotmail.com, 076 480 76 01

**Tosi Benjamin**

benjamin.tosi@gmail.com, 078 845 26 68

**Titre :** Ose pendant la pause et expérimente autre chose

**Résumé :**

L'utilisation des outils de médiations dans le travail social nous a semblé être un très bon moyen pour créer du lien entre les personnes présentes à l'HEStival. En effet, les différentes activités telles que le théâtre, la photographie, le dessin, la musique, l'écriture, etc. sont utiles à une approche neutre, bienveillante et amusante. Cet espace d'échange permet une participation active du public. L'usage de ce type de méthode est de plus en plus répandu dans les différents domaines touchant à l'humain tels que le social et la santé. En effet, nombreuses sont les institutions proposant ce genre d'activités à leurs bénéficiaires. La médiation constitue un outil professionnel favorisant le développement personnel et le lien social. F. Loser nous le relève dans sa présentation du module C5 – Médiation en travail social : « Parmi les différents outils qui s'offrent aux travailleurs sociaux, certains d'entre eux, notamment ceux qui ont trait au domaine artistique, offrent de belles perspectives en terme de lien social et de langage symbolique. »

Nous avons choisi d'amener une animation théâtrale afin que le moment de pause permette aux participants de se rencontrer de manière ludique en instaurant une complicité entre les gens. Cela pourrait potentiellement favoriser la participation de chacun durant les débats.

Cet outil permettra-t-il d'oser autre chose durant la pause ? C'est ce que nous espérons pouvoir apporter aux participants.

Nous vous invitons donc à venir découvrir et expérimenter différents outils de médiation en lien avec l'intervention en travail social.

*« Tout homme est un artiste, chaque homme n'est pas un peintre ou un sculpteur, mais il y a de la créativité dans tous les domaines du travail humain... »*

Joseph Beuys

Jour : lundi 29 juin 2015  
Heure : durant les pauses, de 11h-11h30, 12h30-14h, 15h-15h30  
Lieu : sur le site Prévost-Martin. Plan sur place selon la météo du jour.  
Animation expérimentale

**LOPEZ GARCIA Lorena**                      lorena.lopez-garcia@etu.hesge.ch 079 747 35 81  
**DOS SANTOS BRAGANÇA Alison**            alison.dossantos-braganca@etu.hesge.ch,0792665203  
**VLADULJEVIC Goran**                      goran.vladuljevic@etu.hesge.ch 076 616 74 60

**Titre :** "Relaxation" : se relaxer pour mieux agir  
*Relax*: se relaxer soi-même, se laissé aller sans entreprendre un exercice physique  
*Action*: Faire des exercices physiques seul ou en duo pour s'apaiser ou/et se ressourcer

**Thématique :**

La relaxation comme outil de médiation dans le travail social.  
Les outils de médiation permettent d'établir ou réparer des liens avec soi-même ou avec l'autre. À travers la communication et dans un espace neutre, nous disposons de différents outils adaptables à diverses situations et personnalités.

**Résumé :**

À l'heure où le stress, les angoisses, les incertitudes et même le « burnout » font partie de la réalité des travailleurs sociaux, quels peuvent être les bienfaits de la relaxation comme outil de médiation, et comment l'articuler et la transposer dans le travail social ?

Nous pensons que dans la pratique professionnelle du travail social, les professionnels sont en relation avec divers individus (bénéficiaires, clients, enfants, résidants, adolescents, etc.) et ceux-ci ont à gérer des émotions venant d'entretiens ou de situations. Dans ce cadre-là, il est nécessaire de pouvoir « se purger » de toutes émotions, souvent les négatives, afin d'être le plus neutre et ouvert possible à l'autre. Ainsi, ces exercices de relaxation permettent un recentrage sur soi, de prendre du recul, et une meilleure réceptivité et écoute de l'autre. Mais ces exercices sont aussi praticables par tous, ce qui peut favoriser l'expression dans des situations difficiles. Ces exercices de « relaxation » se veulent être des outils de médiation faciles à mettre en place et sans matériel spécifique.

Pour mettre en place cet espace de découverte, nous nous sommes appuyés sur différents apports que nous avons reçus durant notre formation. Par exemple, l'un d'entre nous a eu l'occasion lors de ses regroupements de classe avec l'enseignant, M. TESTINI, d'être sensibilisé à cette pratique en s'appuyant sur le livre de Laurent Veuve et Gérard Salem intitulé « La petite pause ». Ce qui a été retenu en particulier est l'adaptabilité de cette méthode et les bienfaits de cet outil sur soi.

Certains éléments cités ci-dessus se recoupent avec les expériences des autres membres du trio, comme les idées de recentrage sur soi, évoquées dans la méthode de «la Validation®» de Naomi Feil. À la suite de ces expériences positives, il a été décidé en trio de les partager avec le reste des étudiants ainsi qu'avec les invités de cette journée de clôture.

**Déroulement :**

*Pause du matin* : Nous vous invitons à découvrir l'exercice des « cinq Tibétains » : cinq petits exercices à réaliser facilement pour se « re-booste ».



*Pause de midi* : Nous vous proposons de poursuivre avec plusieurs exercices sensoriels de relaxation:

- Respirations
- Flux énergétique (karma)
  - En solo
  - En duo
- Réflexologie
- Plaisir/détente
- Conte de sagesse

*Pause de l'après-midi* : Retour sur l'expérimentation en grand groupe

**Buts :**

- \* Recentrage de soi – travailler sur ses motions
- \* Travailler le ici et le maintenant
- \* Détente / relaxation / le lâcher-prise
- \* Passer un moment agréable
- \* Diminution du stress

Jour : lundi 29 juin 2015  
Heure : 10h à 11h  
Salle : A006  
Débat

<b>WENGER Céline</b>	celine.wenger@etu.hesge.ch
<b>THIEBAUD Joelle</b>	joelle.thiebaud@etu.hesge.ch
<b>THIEBAUD Elodie</b>	elodie.thiebaud@etu.hesge.ch

**Titre** : Jeunes en foyer... 18 ans... dehors !

**Résumé :**

Au lendemain de la majorité d'un jeune, celui-ci doit quitter le foyer alors que rien n'a pu être mis en place. Cette thématique nous a beaucoup interpellées et questionnées suite à l'expérience vécue par l'une d'entre nous.

Le but de ce débat est d'aborder les aspects psychologiques et sociaux auxquels les jeunes sont confrontés au moment de quitter le foyer. En effet, ils passent brutalement d'un accompagnement quotidien à une autonomie forcée.

Pour les jeunes en formation ou ayant une activité professionnelle, il existe plusieurs possibilités, notamment au sein de la FOJ. Cependant, dans le cas où les jeunes sont sans activité, ils n'ont pas accès à ces aides alors qu'ils en auraient tout autant besoin.

De ce fait, pour quelles raisons existe-t-il aussi peu de perspectives d'avenir pour les jeunes de 18 ans, n'ayant pas d'activité et arrivant à une fin de placement?

À l'aide de témoignages de professionnels récoltés mais aussi grâce aux divers avis du public présent, nous allons tenter de répondre à cette question au travers de notre débat et réfléchir à ce qui pourrait être mis en place pour ces futurs majeurs.

Jour : lundi 29 juin 2015  
Heure : 10h à 11h  
Salle : C002  
Débat

**Fischer Lucile**

lucile.fischer@etu.hesge.ch

**HeinigerLoranne**

loranne.heiniger@etu.hesge.ch

**Oliveira Caiado Vera**

vera-monica.oliveira-caiado@etu.hesge.ch

**Titre** : Un placement public, est-il toujours volontaire ?

### **Résumé :**

Nous avons toutes les trois travaillé dans des foyers accueillant des enfants et suivi un cours sur le placement des mineurs dans lequel les trois types de placements (public, civil, pénal) nous ont été présentés.

Face aux nombreux placements publics au sein d'un foyer, nous nous questionnons sur la réelle volonté des parents de placer leur enfant.

Ces derniers sont très majoritaires au sein des foyers où nous avons effectué nos formations pratiques.

Lors d'un placement public, la décision de placer un mineur revient au représentant légal selon la Loi sur l'office de l'enfance et de la jeunesse. Nous avons effectivement appris lors de l'introduction aux trois types de placements (public, civil, pénal) qu'il existe obligatoirement une collaboration entre les parents et une intervenante en protection de l'enfance (IPE), exerçant ses fonctions pour le Service de Protection des Mineurs (SPMI), lors de ce type de placement. En effet, le placement public ne peut pas être fait sans l'accord du représentant légal alors que le placement civil est ordonné par un juge Tribunal de la protection de l'adulte et l'enfant (TPAE).

Il ne faut pas oublier que pour tous les placements, l'intérêt de l'enfant prime.

Par exemple:

Un parent se rend au SPMI en demandant de l'aide, car il n'arrive pas à faire face aux crises de son enfant, ce qui engendre des hospitalisations sociales à répétitions pour l'enfant. Au vu de la situation, l'IPE peut proposer un placement de l'enfant au parent afin d'avoir un soutien éducatif. Le parent étant lui-même demandeur d'aide, le placement est accepté par celui-ci. Nous parlons alors d'un placement volontaire, dit public.

Autre exemple:

Si nous prenons le cas d'une mère dépendante à l'alcool avant et pendant sa grossesse. Suite à l'accouchement, un signalement est fait au SPMI, même si la mère dit être en sevrage. L'IPE prend contact avec la mère pour faire une évaluation de la situation. Au vu de la dépendance de la mère, l'IPE propose alors un placement de l'enfant. La mère a meilleur temps d'accepter ce placement même si elle n'est pas d'accord car cela lui permet d'éviter le retrait du choix du lieu de résidence de son enfant. Dans cette situation, nous parlons également d'un placement public même si le parent n'est pas forcément en accord avec celui-ci.

Ainsi: **le placement public de mineur est-il vraiment toujours volontaire ?**

Voici quelques questions supplémentaires que nous soumettrons au public :

- Existe-t-il une différence entre la théorie du placement public et la réalité du terrain ?
- Y-a-t-il une différence dans la collaboration éducateurs/ parents/ SPMI lors d'un placement public (volontaire ou non) ?

Jour : lundi 29 juin 2015  
Heure : 10h à 11h  
Salle : A106  
Débat

<b>Sabrina MIGLIETTI</b>	sabrina.miglietti@etu.hesge.ch, 079.789.52.24
<b>Estefania FERNANDEZ</b>	estefania.fernandez@etu.hesge.ch, 078.625.50.69
<b>Samanta BATTISTINI</b>	samanta.battistini@etu.hesge.ch, 079.576.19.34
<b>Camilla PASTEUR</b>	camilla.pasteur@etu.hesge.ch, 076.746.74.46

**Titre :**

Dans le travail social, est-ce que l'éducateur a encore une réelle fonction d'éduquer ?

**Déroulement :**

Dans un premier temps, nous allons introduire notre sujet en lien avec des apports théoriques. À savoir, quel est de nos jours le rôle attendu de la pratique des éducateurs sociaux : accompagner ou éduquer? Dans un deuxième temps, nous allons visionner un film d'une durée de 10 minutes qui sera l'objet de notre débat. Ensuite, nous élaborerons à l'avance un power point où figureront des photos de séquences choisies. Suite à celles-ci, nous débattons en interagissant avec le public sur leurs représentations du métier d'éducateur. Le film nous permettra de réfléchir ensemble sur la pratique de l'éducateur social avec une population et un lieu spécifique.

**Résumé :**

Nous nous sommes rendu compte que le métier d'éducateur présente depuis plusieurs années de multiples transformations. Ses différents changements sont en lien par exemple avec « *la convention relative aux droits de l'enfant* », de 1997. Celle-ci recherche « *un positionnement différencié entre l'adulte et l'enfant, en reconnaissant le statut d'individu-sujet à l'enfant* ». (Vittori, 2014, p.6). On entend par ici que la place de l'enfant à travers la société s'est modifiée. En effet, un nouveau regard est porté sur lui. Il est considéré comme une personnalité propre ayant une opinion et le droit de s'exprimer.

De plus, les pédagogies éducatives se sont transformées au fil du temps. Celles-ci peuvent se définir en trois phases évolutives : Premièrement, nous étions dans une conception de « *l'enfant dressé* » ; puis nous avons évolué vers « *l'enfant raisonné* » pour finalement arriver, aujourd'hui, à « *l'enfant autonome* » (Frauenfelder, 2014, p.11).

Cette évolution nous questionne sur le rôle de l'éducateur. En effet, il y a une évolution depuis une pédagogie qui voulait imposer des règles et des savoirs, où l'enfant avait très peu de marge de manœuvre. Aujourd'hui, l'enfant est mis au centre. En effet, la pédagogie actuelle « *se définit par des méthodes visant à ce que l'enfant « découvre par lui-même » les règles* » » (Frauenfelder, 2014, p.11).

Nous pouvons voir l'émergence de nouvelles normes éducatives. Les termes utilisés pour définir la pratique de l'éducateur sur le terrain se modifient. À titre d'exemple, les éducateurs ne seraient plus dans la prise en charge de personnes en difficultés, mais dans une posture d'accompagnement. En d'autres termes, l'éducateur travaillerait avec la personne et non pas pour la personne. L'éducateur aurait cette volonté et cette mission de laisser place à l'autonomie et l'autodétermination des usagers. Dans l'article « *Accompagner et éduquer* », les auteurs nous partagent leur conception de l'accompagnement : « *L'idée d'accompagner, c'est créer avec l'autre une relation d'être, permettant au jeune de s'affirmer comme sujet de*

*son désir. Ils lui proposent un espace d'hospitalité, de présence, de parole, pour qu'il aille à la rencontre de lui-même, à la rencontre des autres. On ne le limite pas à un être de besoin mais on le considère dans toute sa dimension humaine » (Blougorn& Jager, 2005, p.6) .D'où l'apparition de nouvelles normes éducatives.*

Enfin, y aurait-il une transformation sur la manière dont s'exerce la fonction éducative? L'évolution historique permet aujourd'hui à l'éducateur d'être dans une pratique réflexive. En effet, l'éducateur doit être capable de complexifier une pratique, voir une problématique ainsi que d'évaluer une situation.

Jour : lundi 29 juin 2015  
Heure : 10h à 11h  
Salle : D110  
Table ronde

<b>Fuchs Noémie</b>	noemie.fuchs@etu.hesge.ch, 079.462.42.63
<b>Martinez Shaya</b>	shaya.martinez@etu.hesge.ch, 079.443.57.88
<b>Mano Florindo Sonia</b>	sonia.mano-florindo@etu.hesge.ch, 078.735.13.06
<b>AvdiuAlbulena</b>	albulena.avdiu@etu.hesge.ch, 079.104.13.64

**Titre :** « L'art comme outil de création du lien social »

**Résumé :**

L'art dans le travail social est selon nous un outil de médiation favorisant la rencontre, le partage et la communication. Il rend aussi visible certains problèmes sociaux mais aussi les ressources des participants. La médiation culturelle permet à la relation entre l'utilisateur et le professionnel de se créer de manière plus naturelle et au rythme du participant. Comme le dit F. Loser « (...) l'activité artistique entrevue comme médiation facilite effectivement la communication et constitue un solide levier pour la mise en mouvement des usagers ». Nous avons pu constater lors de différents ateliers, que les participants se confiaient très facilement au sujet de leur parcours de vie, de leurs émotions et de leur réflexion, sans même que nous leur posions des questions. L'art comme outil de médiation a permis de créer un lien avec les participants différemment que lors d'un entretien, d'un repas ou encore d'un atelier de français.

Pour notre table ronde, nous allons débiter par introduire quelques citations abordant la thématique de l'art comme outil de médiation. Ensuite, nous partagerons nos différentes expériences en lien avec l'art dans le travail social vécues lors de notre formation :

Sonia réalise actuellement un projet d'intervention autour de la photo à la Fondation Aigues-Verte, son lieu de stage. Les résidents (personnes en situation de handicap) vont exprimer, par le biais de la photo, leurs différentes passions. Un vernissage aura lieu afin que les « villageois » puissent exposer leur travail. Albulena a utilisé l'art comme moyen de communication et de création de lien avec des personnes migrantes lors de son stage au CARE. Ne parlant pas la même langue, le dessin était un outil favorisant la rencontre et l'échange. Noémie et Shaya ont organisé un atelier de photographie pour des personnes migrantes en partenariat avec le Centre de la Roseraie. Le thème des photos était de se présenter. Lors de l'exposition « Reflète-moi », les personnes présentes pouvaient s'imaginer être à la place des photographes et trouver le tableau qui leurs correspondait le mieux.

Et pour finir, nous vous proposerons un moment d'échange autour du thème de l'art comme outil de création du lien social. A travers cet espace, nous souhaiterions avoir votre point de vue sur l'importance des ateliers artistiques dans les structures sociales, échanger autour de vos propres expériences en médiation culturelle ainsi que les moyens et ressources que vous pensez nécessaires pour pérenniser ces activités.

*« Une image vaut mille mots » Confucius*

Jour : lundi 29 juin 2015  
Heure : 11h30 à 12h30  
Salle : A006  
Débat / discussion

**Domange Eline** eline.domange@etu.hesge.ch  
**Pralong Karin** karin.pralong@etu.hesge.ch  
**BerheSemir** semir.berhe@etu.hesge.ch

**Titre** : Les travailleurs sociaux pris en otage par le cadre ?

### **Résumé :**

C'est à travers les multiples échanges au sujet de notre deuxième formation pratique que nous avons pu constater quelques similitudes concernant nos différents stages. Le cadre et sa complexité ont été la thématique centrale de nos échanges.

Lorsque nous sommes arrivés sur notre lieu de stage, nous avons dû comprendre le fonctionnement, les valeurs, le mandat, les règles et le cadre de nos institutions respectives. Nous avons donc échangé autour de cela et nous nous sommes rapidement rendu compte que nos principaux questionnements étaient semblables. Notre réflexion tournait autour du cadre et de sa confrontation à nos valeurs et besoins personnelles, professionnelles, ainsi que ceux de nos collègues et de l'institution, sans oublier ceux des usagers.

Le cadre peut parfois se montrer intraitable à tous changements susceptibles de répondre à des besoins. Parfois, nous désirons plus de souplesse et de marge de manœuvre dans le but de mieux répondre à nos attentes et/ou celles des bénéficiaires. Sous prétexte de collectivité, de règlements, de budget restreint ou encore d'équité, il est parfois difficile d'amener des modifications au cadre de l'institution ou à la prise en charge, même si celles-ci répondraient d'une manière plus adéquate à la situation.

C'est là que parfois, nous pouvons nous sentir pris en otage entre nos valeurs (personnelles et professionnelles) et la rigidité que nous percevons.

Comment ne pas se sentir pris en otage ? Que faire ? Lâcher prise, faire bouger les choses, se taire, se battre ?

Dans un premier temps, nous aborderons la théorie de l'analyse de l'activité à travers le travail prescrit et réel : Le travail social est toujours encadré avec un certain nombre de prescriptions, ainsi que par des objectifs à atteindre pour le travailleur social. La prescription peut être le chemin à prendre pour la réussite d'une action.

Néanmoins, elle ne prend pas toujours la réalité en compte. En effet, l'apport humain et les facteurs environnementaux dans le travail ne sont pas donnés dans une prescription. Ils sont des facteurs d'imprévisibilité pouvant potentiellement influencer sur une activité. C'est le décalage entre le prescrit et le réel entre discours et activité. Entre le discours d'intention et le discours de réalité, il y a là un écart. L'analyse de l'activité s'emploie à observer ces écarts et c'est pour cela que nous pensons pertinents d'aborder notre questionnement à travers celle-ci.

*« L'intelligence pratique est le déploiement dans l'écart entre le prescrit et le réel. L'intelligence rusée ; le bricolage, la tricherie, le réajustement, l'intelligence du corps ; la*



*gestuelle, les émotions sont au cœur du travail réel. L'intelligence pulsionnelle et non réfléchie. Elle est fondamentalement créatrice et subversive et sa sous-utilisation est pathogène. » (Christophe Dejours, 1993).*

Dans un deuxième temps, nous évoquerons également le concept de la tricherie noble de Christophe Dejours, fondateur de la psychodynamique du travail. Ensuite, nous ouvrirons le débat pour échanger et partager avec vous, vos idées, théories, réflexions et des exemples tirés de vos expériences professionnelles.

Jour : lundi 29 juin 2015  
Heure : 11h30 à 12h30  
Salle : C002  
Débat / discussion

**LOPES FILIPE Elisabet** elisabet.lopes-filipe@etu.hesge.ch 076.437.63.40  
**RUSSO Vanessa** vanessa.russo@etu.hesge.ch 079.580.48.58  
**SCHENKEL Sonia** sonia.schenkel@etu.hesge.ch 079.575.88.22

**Titre :** L'intégration scolaire à tout prix ?

### **Résumé :**

Nous avons décidé d'aborder le thème de l'intégration scolaire car deux d'entre nous effectuent leur formation pratique dans des centres médico-pédagogiques (CMP) dont l'un est une structure indépendante de l'école ordinaire et le second est intégré dans un Cycle d'Orientation. Après discussion en groupe, nous avons remarqué que le sujet de l'intégration nous questionnait beaucoup en raison d'expériences vécues ou d'échanges lors de colloques d'équipe. En effet, les élèves de certains CMP n'ont aucun contact avec les écoles ordinaires alors que cela est préconisé dans la Convention des droits de l'enfant et plus particulièrement dans certaines lois genevoises.

La loi sur l'intégration des enfants et des jeunes à besoins éducatifs particuliers ou handicapés (LIJBEP) mentionne clairement à l'art.4, al.1 que « *L'Etat encourage et planifie les mesures publiques ou privées favorisant l'intégration des enfants et des jeunes à besoins éducatifs particuliers ou handicapés (ci-après : bénéficiaires) dans le préscolaire, l'enseignement obligatoire et post obligatoire, la formation préprofessionnelle et professionnelle* » (Site officiel de l'Etat de Genève, LIJBEP, 11.05.15). De plus, « *les solutions intégratives sont préférées aux solutions séparatives, dans le respect du bien-être et des possibilités de développement de l'enfant ou du jeune, en tenant compte de l'environnement et de l'organisation scolaire* » (Site officiel de l'Etat de Genève, LIJBEP, 11.05.15). Enfin, dans la loi sur l'instruction publique (LIP) il est relaté qu'« *au sens des dispositions de l'article 4 et de la loi sur l'intégration des enfants et des jeunes à besoins éducatifs particuliers ou handicapés, du 14 novembre 2008, l'enseignement public pourvoit à leur intégration totale ou partielle* » (Site officiel de l'Etat de Genève, LIP, 11.05.15).

La politique d'aujourd'hui va donc dans ce sens, le but est à terme d'intégrer un maximum d'élèves quel que soit leur degré d'handicap dans le système scolaire ordinaire. **En théorie, cette volonté nous semble totalement pertinente mais est-elle réellement possible avec tous les enfants ?** En effet, dans certains CMP intégrés tout est mis en place afin de faciliter cette intégration dans une école ordinaire (repas, gymnastique, camp, récréation) mais les effets escomptés ne sont pas forcément ce qui est réellement imaginé. **De plus, l'intégration en classe n'étant pas accessible à tous, pouvons-nous également parler d'intégration ?**

Au vue de ces deux manières différentes de fonctionner (CMP en école ordinaire vs CMP spécialisé), nous nous interrogeons à plusieurs niveaux. **Premièrement, la mise en pratique des lois sur l'intégration par certains CMP est-elle honorée alors qu'une partie de ces écoles spécialisées fonctionne en totale autonomie ?** Deuxièmement et à l'inverse, lorsque ces moments d'intégration existent, dont nous ne remettons pas en question la pertinence, nous pouvons parfois constater qu'aucun échange entre jeune ne se produit. **Ces élèves partiellement intégrés le sont-ils réellement ? Faut-il donc intégrer ces élèves à tout prix ?**

Nous comptons sur les différents échanges que susciteront notre questionnement.

Jour : lundi 29 juin 2015

Heure : 11h30 à 12h30

Salle : A106

Présentation d'exemples concrets suivie d'un débat.

**Emilie Baudraz**

**Maeva Leprat**

**Samira Aziza**

**Titre :** Secret de fonction dans la pratique du travailleur social

**Résumé :**

Nous nous sommes portées sur le choix du secret professionnel car chaque travailleur social peut être confronté à des situations dilemmes dans sa pratique quotidienne. En effet, nous trouvons pertinent d'approfondir ce sujet, qui peut amener le travailleur social à se confronter à une base légale et à sa propre éthique. En tant qu'étudiantes, nous trouvons nécessaire d'avoir davantage d'outils, de pistes de réflexions et de références pratiques pour avoir connaissance et pouvoir se positionner en cas de situations délicates rencontrées possiblement dans notre avenir professionnel. A travers ce débat, nous espérons amener une dimension critique à cette thématique. Cela nous permettra d'échanger sur l'aspect réel et prescrit dans notre pratique.. Le discours des professionnels qui sera probablement appuyé d'exemples, amènera à une mutualisation d'expériences et ainsi une dimension concrète au débat et une analyse de chacun (avec son vécu, pratique et valeurs). En effet, nous espérons pouvoir accueillir des professionnels de différents champs d'activités. Cela nous permettra de questionner la prise en compte du secret professionnel dans différents cadres institutionnels.

**Questionnement :**

- Le mandat des travailleurs sociaux et la loi sur le secret professionnel concordent-ils ?
- Comment les travailleurs sociaux composent-ils avec la loi ?
- Qu'est ce qui peut être transmis, comment, par qui et dans quelles conditions ?
- Les équipes peuvent-elles en tout temps respecter le devoir de discrétion ? Comment s'y prennent-elles ?
- Comment les institutions intègrent-elles la loi à leurs chartes et à la définition de leurs mandats ?
- Comment collaborent-ils ? Comment est activé le réseau ?

**Sources :**

- Code pénal
- Témoignages de professionnels
- Guide social romand
- Convention des institutions
- Journée à la HETS sur le thème du secret de fonction

Jour : lundi 29 juin 2015

Heure : 14h à 15h

Salle : A006

Exposé suivi d'un débat

**Myriam BOURAS** bouras.my@gmail.com, 078/696.78.02

**Nicolas JEANNIN** nicolas.jeannin43@gmail.com, 078/793.84.79

**Adriano PICCOLI** piccoli.adriano@gmail.com, 078/779.45.77

**Titre** : Les réseaux sociaux, un nouveau mode de socialisation pour les jeunes : mieux comprendre pour mieux agir

**Résumé :**

Les différents acteurs du travail social se doivent d'approcher l'adolescent dans son environnement et de ce fait, l'utilisation des nouvelles technologies dans les institutions devient un facteur que l'on ne peut plus ignorer. Nous nous interrogerons, de concert, sur la manière dont nous pouvons inclure les nouvelles technologies dans les actions que nous menons au quotidien.

Ayant tous trois suivi des modules traitant des pratiques juvéniles autour des nouvelles technologies durant notre troisième année, nous nous sommes rendus compte que cette thématique est un sujet d'actualité qui reste peu pris en compte dans les institutions. De plus, une utilisation adéquate de ces nouvelles technologies peut amener à développer chez l'adolescent de nouvelles compétences. A travers cette présentation nous souhaitons transmettre quelques notions théoriques et initier un débat afin de confronter les opinions de chacun.

Dans une société toujours plus connectée, il est primordial de s'intéresser aux changements comportementaux, psychologiques et sociétaux que l'utilisation des sites de réseaux sociaux induit. Ceux-ci s'invitent dans toutes les parcelles de notre vie et l'ampleur qu'ils prennent semblent sans cesse proliférer.

Le but de cette présentation est d'amorcer un début de réflexion concernant les pratiques juvéniles de sociabilité médiatisée afin d'imaginer des pistes d'intervention qui soient profitables à la relation éducative.

**Questionnement** : La formation aux nouvelles technologies est-elle nécessaire aux travailleurs sociaux accompagnant des jeunes ? Comment les inclure dans notre pratique ?

Jour : lundi 29 juin 2015

Heure : 14h à 15h

Salle : C002

Scénette, partage d'expériences, débat, questionnement

**AbesImene** imene.abes@etu.hesge.ch, 078/ 649.88.29

**Celi Alexia** alexia.celi@etu.hesge.ch, 079/ 342.51.86

**Sophia GÛc** sophia.gÛc@etu.hesge.ch, 076/ 223.51.32

**Itik Diana** diana.itik@etu.hesge.ch, 076/ 570.01.89

**Titre :** Le juste titre

**Résumé :**

Nous avons choisi comme thématique **le titre de stagiaire et de sa répercussions dans la pratique.**

En effet, nous avons pu constater au cours de nos stages, que l'on pouvait se « protéger » derrière ce titre mais quelquefois, celui-ci pouvait également nous décrédibiliser tant aux yeux du bénéficiaires que de ceux des partenaires du réseau.

Nous souhaitons débiter notre débat par une petite scène théâtrale introductive au débat. Ce qui que nous voulons mettre en avant est l'usage du titre de stagiaire, quand est-il bénéfique ou encore quand peut-il porter préjudice à l'action ?

La scénette, illustrera deux situations où le titre de stagiaire n'a pas la même répercussion sur la pratique de l'apprenant.

Les scènes ont pour but de provoquer les réactions chez le public qui partagera avec nous différentes expériences vécues sur leur lieu de stage.

En ce qui concerne l'apport théorique, nous nous sommes inspirées du texte suivant « l'expérience du stagiaire en travail social : le point du vue situé de l'activité » de Sylvie Mezzena.

Cet article évoque l'écart entre le travail prescrit du stagiaire et les conditions réelles dans sa pratique professionnelle.

C'est lors d'un échange sur nos stages actuels que le sujet nous est venu, nous avons pu comparer nos expériences respectives et nous nous sommes rendues compte qu'il y avait autant de similitudes que de différences sur une même pratique mais que la question du titre de stagiaire est souvent évoquée.

Jour : lundi 29 juin 2015  
Heure : 14h à 15h  
Salle : A106  
Discussion

**CHIVRAC Marlène,** marlene.chivrac@etu.hesge.ch  
**PICCINNO Melina,** melina.piccinno@etu.hesge.ch  
**VULLIEZ Carlyne,** carlyne.vulliez@etu.hesge.ch

**Titre :**

Débat autour de l'implication émotionnelle dans le travail social: peut-on être un travailleur social investi sans trop s'impliquer émotionnellement ? Quelle distance professionnelle adopter afin de rester le plus neutre possible?

**Déroulement :**

Discussion en groupe entre professionnels et étudiants autour de questions et de situations que l'on pourrait vivre au travail et en lien avec notre thématique. Les situations seront exposées sur une table centrale sous forme de textes ou d'images. Chaque personne installée à la table pourra lire les situations et s'en saisir. Ensuite, le dialogue pourra débiter suite aux différentes réactions.

**Résumé :**

A l'aube de notre entrée dans la vie active, la thématique de l'implication émotionnelle dans le travail social est un sujet auquel nous avons déjà fait face et auquel nous seront certainement encore confrontées. Au programme de ce débat, nous vous invitons à réagir face aux diverses situations et questions qui vous seront présentées. Par ailleurs, vos expériences professionnelles permettront d'illustrer les points de vue de chacun. Le but de cette rencontre serait alors de nous offrir à tous la possibilité de repartir avec un bagage plus conséquent face à ce dilemme.

Lorsque nous avons commencé dans le domaine du social, nous avons souvent entendu qu'il était important d'être attentive à notre implication personnelle et émotionnelle dans notre travail. En effet, cela peut parfois influencer nos réflexions ou nos interventions dans certaines situations. Il faut savoir trouver la bonne distance professionnelle, être empathique tout en restant neutre. Une des particularités à prendre en compte au contact de l'humain est que chaque individu est unique. Ainsi, chaque relation l'est également. Malgré toutes ces prescriptions qui nous ont été enseignées, nous avons conscience qu'il n'existe pas une juste manière de se positionner.

Nous devons adapter notre savoir-faire et savoir-être et accepter que, dans une même situation, les réactions des uns et des autres ne seront pas semblables. Mais notre façon de faire et notre vécu peuvent également être vecteurs de la dynamique dans la relation. Or, comment faire quand on sait que nos actes sont le plus souvent régis par nos émotions ? Comment créer une relation / un lien d'accompagnement sans trop se dévoiler ? Comment trouver la bonne distance professionnelle, être dans l'émotion sans être submergé ? Quelles sont les capacités à avoir pour délimiter les contours entre la vie privée et la vie professionnelle ?

Toutes ces questions pourront être discutées le jour J.

*« En effet, trouver la bonne distance, consiste pour l'éducateur à établir une relation de confiance avec autrui, où chacun pourra avancer en confiance et en sécurité, une part de lui-même, une part authentique, non dissimulée, non travestie de son rapport au monde. »*  
(Dumont, 2009, p. 8)

Jour : lundi 29 juin 2015  
Heure : 14h à 15h  
Salle : D110  
Débat

**NUNES JOSERaquel** [raqueljo@msn.com](mailto:raqueljo@msn.com)  
**XAVIERElodie** [elodiexavier8@gmail.com](mailto:elodiexavier8@gmail.com)  
**BEN MAHMOUD Solène** [solene.benmahmoud@gmail.com](mailto:solene.benmahmoud@gmail.com)

**Titre :** Accompagner à l'encontre de ses valeurs, est-ce possible ?



Nous vous invitons à débattre avec nous sur cette question le 29 juin 2015 à 14h à la salle D 110.

Nous vous exposerons l'expérience de l'une d'entre nous sur laquelle nous nous appuierons pour échanger nos points de vue.

Comment est-il possible d'accompagner sans quelque peu orienter l'utilisateur par rapport aux valeurs qui nous guident en tant qu'être humain ?

Il est parfois difficile de savoir ce qui est vraiment bon pour l'autre et dans ce sens, il est important de lui laisser faire ses propres choix, mais comment l'accompagner lorsque cela est contraire à nos convictions ?

**« Le plus grand bien que nous faisons aux autres hommes n'est pas de leur communiquer notre richesse, mais de leur révéler la leur. »**

- Louis Lavelle



Jour : lundi 29 juin 2015  
Heure : 15h30 à 17h00  
Salle : A006  
Présentation d'un outil de médiation

<b>ABARZUA Sebastian</b>	sebastian.abarzua@etu.hesge.ch
<b>GALLET Maxime</b>	maxime.gallet@etu.hesge.ch
<b>PEREZ DE TUDELA Sacha</b>	sacha.perezdetudela@etu.hesge.ch

**Titre:** Le théâtre participatif dans le travail social

**Résumé:**

L'envie de présenter le théâtre dans le travail social nous vient du fait que nous souhaitons présenter un outil de médiation qui soit à la fois interactif et ludique mais à la fois conscientisant et participatif.

A travers cette présentation, nous souhaitons mettre en avant un outil de médiation peu répandu. Elle se découpera en deux parties :

- La première partie sera dédiée au théâtre de l'opprimé d'Augusto Boal, avec la présentation d'une partie de son travail, puis la diffusion d'un documentaire réalisé en 1997 par des étudiants en fin de formation de la HETS.
- La deuxième partie sera davantage participative avec la présentation du théâtre d'improvisation, mise en scène par de vrais comédiens de la troupe des *Funky Fantômes*.

Le but de cette présentation est de valoriser un outil de médiation qui permet de transposer de manière efficace les réalités sociales et ainsi de donner la parole à ceux qui ne l'ont pas.

La promotion de la citoyenneté, puisque c'est bien de ça qu'il s'agit, est au cœur du théâtre forum. Il permet une « mise en jeu des enjeux » de société en sortant de la morale mais en gardant l'éthique comme guide afin de redonner du pouvoir aux individus.

*« Nous sommes tous des acteurs ; être citoyen ce n'est pas vivre en société, c'est la changer » (A. Boal, 2009)*

Jour : lundi 29 juin 2015

Heure : 15h30 à 17h00

Salle : C002

Expérimentation d'ateliers créatifs tournant autour du thème de l'autoportrait.

**HAYOZ Marie**

marie.hayoz@etu.hesge.ch , 0766169127

**BERNARD Marc-Antoine**

marcantoine.mab.bernard@etu.hesge.ch , 0786795141

**BOADA Valentin**

valentin.boada@etu.hesge.ch , 0766167295

**Titre :** Autoportrait : à la rencontre de soi

**Résumé :**

L'autoportrait peut être défini comme « un exercice de réassurance sur notre appartenance sociale et humaine, il révèle surtout nos particularités individuelles. Il interroge donc la question de l'identité mais aussi de l'unité physique et psychique de l'auteur. »<sup>3</sup>

Dans le travail social, les professionnels ont, entre autre, la mission d'aider les usagers à se rencontrer eux-mêmes. Plusieurs pistes peuvent être explorées et les activités créatrices en font partie, car elles sont propices à la découverte de soi. L'autoportrait est un bon moyen d'aborder d'autres sujets adjacents, comme l'image de soi, la manière de se présenter au monde, ou l'identité culturelle.

C'est pourquoi, nous invitons les gens de toutes professions à participer à quatre différentes activités proposées au sein de cette rencontre. Le public est à la fois observateur et sujet, car ces activités peuvent l'amener à se questionner, autant en tant que travailleur social que comme personne vivant une expérience introspective.

Nous aimerions offrir aux participants un moment tant de réflexion qu'un moment de découverte. Ces activités peuvent aussi être adaptées par les différents professionnels à leur terrain et avec les différentes populations qu'ils côtoient.

Pour réaliser ces ateliers, nous nous basons chacun sur nos diverses expériences professionnelles qui nous ont permis de mettre sur pied cette rencontre.

---

3. Prunet, Estingoy&Garnotel, 2013). *Autoportrait et estime de soi : Du face à soi au face aux autres*. Article pour Santé Mentale. Récupéré le 11 Mai 2015 de [www.santementale.fr](http://www.santementale.fr)

Jour : lundi 29 juin 2015  
Heure : 15h30 à 17h00  
Salle : D110  
Outils de médiation – Jeux en groupe

**Bally Chloé** chloe.bally@etu.hesge.ch , 00336 34 20 03 13  
**Yilmaz Emil** emil.yilmaz@etu.hesge.ch, 078.911.46.56  
**Vila Rafael** rafael.vila@etu.hesge.ch, 078 880 23 01

**Titre** : Travail d'équipe; échanges verbaux, relations humaines et enjeux

### **Les raisons du choix de ce thème**

Nous avons tous pu constater au travers de nos expériences que le travail d'équipe est important. Que cela soit entre collègues d'un même service, lors d'une collaboration interdisciplinaire ou encore hiérarchique, le "faire ensemble" n'est pas un automatisme. En animation socioculturelle ou dans un service social, les conséquences d'une mauvaise considération et gestion d'une équipe peut être destructeur à différents niveaux. En tant que futurs professionnels et d'autant plus comme actuels stagiaires, nous avons tous les trois rencontré et analysé des difficultés face notamment au manque d'écoute, à l'individualisme ou encore au manque de motivation de quelques-uns, dans des structures qui, d'apparence, fonctionnaient. Nous estimons que pour intervenir convenablement auprès d'une population donnée, il faut que la vie dans l'équipe soit prospère et adéquate à accueillir des moments de faiblesse ou de doute afin d'aller de l'avant et pouvoir ainsi travailler de façon efficace et appropriée avec les bénéficiaires. Avec notre jeu, nous voulons tenter de mettre l'accent sur la collaboration, la communication, l'addition des compétences et visions de chacun afin d'arriver au résultat le plus efficace possible.

### **Apports théoriques**

Pour commencer, la définition d'équipe est importante à ce niveau. Comme le mentionne Serge Duguay, enseignant au campus de Dieppe du Collège Communautaire du Nouveau-Brunswick (CCNB), en 2008 dans un document intitulé "*Travailler vers un but commun!*", il faut tout d'abord voir une équipe comme une entité. Les compétences des uns et des autres sont complémentaires et permettent ainsi compenser les faiblesses de chacun. Les protagonistes ont besoin d'une motivation commune, un but à atteindre pour lequel ils se sentent investis. La cohésion, les rôles et les normes ainsi que la communication font parties de ces notions à considérer pour le renforcement positif d'une équipe. Serge Duguay le mentionne, dans le même travail cité précédemment, que le verbal est un outil précieux mais délicat. Il faut que les personnes sachent à qui s'adresser pour dire quoi par exemple. Cependant, pour que cela fonctionne il faut une écoute active et avoir conscience que les perceptions des uns ne sont pas les mêmes que celles des autres. A cela, il nous paraît important d'ajouter l'aspect de cohésion. "Les membres d'un groupe doivent se sentir responsable vis-à-vis du projet, pour pouvoir s'engager pleinement et collaborer à son développement (Alexandre Sotiaux, "Comment trouver une bonne cohésion de groupe", dernière visite 10.05.2015, <http://www.ilosport.fr/articles/comment-trouver-une-bonne-cohesion-de-groupe>).

Les protagonistes ont besoin d'être satisfait pour adhérer de manière positive et faire avancer l'équipe vers un but commun.

Chloé Wagner et Matthias Rüst montrent, dans leur travail intitulé "Jeux de coopération", que la cohésion et donc la coopération des individus dans une équipe apportent des résultats positifs pour tous.

### **La forme de l'espace d'échange**

L'activité que nous avons imaginée pour illustrer ces diverses notions est tirée de plusieurs activités déjà mises en place par autrui. Nous avons cependant souhaité faire un mix des jeux afin de présenter un outil qui nous semble le plus adéquat possible à notre réflexion. Nous avons donc choisi d'introduire notre séance par un bref retour agrémenté d'exemples de nos expériences au sein d'équipe de travail où nous avons pu rencontrer des difficultés. De ces exemples, nous découlerons par conséquent sur les motivations de notre choix, soutenu par un contenu théorique. Pour conclure cette introduction, nous annoncerons les règles du jeu présenté.

Nous présenterons une image à un seul individu. Celui-ci devra la décrire à trois groupes constitués eux-mêmes de 3 à 4 personnes. Aucun échange n'est possible mise à part entre les 3 à 4 personnes de leur propre groupe.

Une fois que la personne estime avoir terminé de décrire l'image, les groupes présenteront leur dessin qu'ils auront effectué en équipe

Un débriefing sera alors animé par nous trois pour revenir sur les moyens manquants des dessinateurs, sur les aspects positifs, le leadership, la dynamique de l'équipe, etc. Nous devons faire le lien avec la théorie, c'est-à-dire la notion de cohésion, les échanges verbaux, l'importance de la qualité de la transmission et autres.

Ensuite, nous souhaiterions refaire le même jeu en gardant la même configuration afin d'analyser comment sont prise en compte les critiques et ce que cela génère dans la retranscription du dessin pour chacun.

Un deuxième retour sera fait pour comparer les deux essais. Il nous faudra conclure autour de ce qui a été soulevé par les protagonistes en lien avec ce que nous leur avons apporté en début d'activité.

Jour : mardi 30 juin 2015

Heure : durant les pauses, de 10h à 10h30, 12h à 13h30, 14h30 à 15h

Lieu : sur le site Prévost-Martin. Plan sur place selon la météo du jour.

Ateliers interactifs sur les compétences acquises durant la formation.

<b>ANTONIOLI Laetitia</b>	laetitia.antonioli@etu.hesge.ch, 079/246.51.40
<b>THÜR Viviane</b>	viviane.thur@etu.hesge.ch, 076/615.71.66
<b>MACHERET Emilie</b>	macheret.emilie@etu.hesge.ch, 079/934.04.82

**Titre** : Les compétences du travailleur social : La collaboration « tous pour un »

### **Résumé :**

Tout au long de la formation HETS, nous avons alterné pratique et théorie en cheminant dans un référentiel de compétences de formation édicté au niveau du domaine « travail social » de la HES-SO. Ces compétences devraient constituer la base de notre formation. Cependant, nous nous questionnons sur ce que nous avons acquis et ce qui nous reste à acquérir tout en prenant compte qu'aucune compétence n'est figée. En effet, notre posture professionnelle est en constant changements influencés par les évolutions des savoirs, les évolutions sociétales, etc.

Pour aborder la question des compétences acquises ou à acquérir encore, trois groupes de trois à quatre étudiants utiliseront les espaces de pauses du mardi 30 juin et animeront chacun un atelier. A partir de 10h15, nous annoncerons nos ateliers de midi, en nous déplaçant au sein de l'école avec des panneaux explicatifs. Lors de la pause de midi, trois ateliers seront proposés devant les bâtiments A, C et D. Chaque atelier sera différent et abordera une compétence précise : un atelier sur la créativité, un autre à propos de la posture professionnelle et un dernier autour de la collaboration pluridisciplinaire. Notre trio animera ce dernier poste.

A travers notre atelier « la collaboration : tous pour un », nous souhaitons nous pencher sur une compétence en particulier qui nous semble essentielle, celle de la collaboration pluridisciplinaire. En effet, l'accompagnement d'un individu, d'un groupe familial ou d'un collectif nécessite un travail en réseau de qualité. Cette collaboration entre les différents professionnels nécessite la confiance, la communication, la valorisation des savoirs faire et être de chacun et l'acceptation des complémentarités. Or, nous réalisons par l'expérience du terrain, que cette collaboration est parfois plus complexe que ce que nous pouvions espérer. Bien des enjeux gravitent autour d'elle, comme des enjeux de pouvoir, de compétences, de financement, de reconnaissance, etc. rendant difficile la perspective d'atteindre un but commun. Nous nous questionnons sur ces enjeux ainsi que sur les moyens à développer pour améliorer la collaboration interprofessionnelle.

Notre atelier propose une activité interactive invitant les participant-e-s à expérimenter de façon ludique et concrète des aspects de la collaboration. Nous chercherons ainsi à nous amener et à amener les participant-e-s à réfléchir et échanger sur leur propre réalité professionnelle.

A 15h, nous réunirons les trois ateliers de midi devant une fresque d'expression afin de recueillir les réflexions suscitées par les ateliers ainsi que d'autres compléments de la journée. Il s'agira d'un moment symbolique illustrant le passage de la fin de formation au début de la vie professionnelle.

Jour : mardi 30 juin 2015

Heure : durant les pauses, de 10h à 10h30, 12h à 13h30, 14h30 à 15h

Lieu : sur le site Prévost-Martin. Plan sur place selon la météo du jour.

Atelier libre sur la créativité durant les pauses.

<b>VADI Adeline</b>	adeline.vadi@etu.hesge.ch, 076.693.00.26
<b>JACCARD Elodie</b>	elodie.jaccard@etu.hesge.ch, 078.766.00.40
<b>CHEVALLIER Manon</b>	manon.chevallier@etu.hesge.ch, 076.378.91.56

**Titre :** La créativité est-elle un outil indispensable au travail social ?

**Résumé :**

Au cours de notre formation au sein de la Haute Ecole de Travail Social, nous avons développé diverses compétences indispensables aux divers métiers du travail social. Notre mandat se compose de 3 ateliers : L'atelier créativité, l'atelier collaboration « tous pour un » et l'atelier symbolique. Notre atelier fait référence à une compétence que nous avons du développer : « Encourager et soutenir la participation des personnes et des groupes dans la société ».

Dans notre atelier, nous voulons avoir l'avis des divers travailleurs sociaux sur l'outil de la créativité. Est-elle indispensable au cursus ? Fait-elle de nous un meilleur travailleur social ?

L'atelier créativité, dont nous aurons la charge, donnera l'occasion à ceux qui le souhaitent d'être totalement libre ET créatif. Le but étant de pouvoir dessiner ce que le travail social représente pour chacun. Diverses couleurs seront à disposition pour s'exprimer, il faudra seulement prendre en compte qu'elles symbolisent certains traits caractéristiques du travail social.

Nous avons choisi ce type d'atelier dans le but de faire réfléchir les étudiants, les professionnels et les enseignants sur le thème de la créativité et de la dessiner, écrire selon leurs représentations personnelles. De surcroit, durant notre cursus de formation, nous avons été amenés à réfléchir de nombreuses fois sur la thématique de la créativité. Il nous semble important d'amener les divers intervenants à réfléchir à cette dernière à travers un atelier différent de ceux rencontrés à l'école.

*« La créativité est contagieuse, faites la tourner » - Albert Einstein.*

Notre mandat se déroulera en 3 phases. La première sera d'annoncer les ateliers, le matin, avec une pancarte en se déplaçant au sein de l'école. La deuxième sera de faire les 3 ateliers différents à la pause de midi. La dernière sera de récolter les avis des intervenants sur un mur d'expression. De plus, à la fin de la journée, lors de la dernière pause, des photos des ateliers seront exposées sur les écrans des bâtiments A, D et E

Jour : mardi 30 juin 2015

Heure : durant les pauses, de 10h à 10h30, 12h à 13h30, 14h30 à 15h

Lieu : sur le site Prévost-Martin. Plan sur place selon la météo du jour.

Ateliers interactifs

<b>Clément Landry</b>	clement.landry@etu.hesge.ch , 0786322281
<b>Masha Hendricks</b>	masha.hendricks@etu.hesge.ch, 0786059487
<b>Margaux Vaumoron</b>	margaux.vaumoron@etu.hesge.ch , 0033677603791
<b>Nathanaël Sterenberg</b>	nathanael.sterenberg@etu.hesge.ch, 0766795680

**Titre :** Des compétences parcourues durant la formation

### **Introduction :**

À la pause du matin, nous annoncerons le déroulement des pauses suivantes. C'est sous la forme « d'hommes sandwichs » que nous défilerons dans l'enceinte de l'école afin de présenter les différents ateliers qui se dérouleront pendant les pauses de la journée.

En effet, trois ateliers traiteront le thème de compétences parcourues durant le temps de formation. La créativité, la collaboration et la posture professionnelle du travailleur social seront abordées durant la pause de midi.

### **Développement :**

Résumé de l'atelier : « L'Etagère le Travail Social »

Le sens de l'atelier est de questionner les participants autour de la question : *Qu'est-ce qu'un travailleur social ?* En lien avec la compétence 6 du référentiel : «se positionner professionnellement et personnellement en questionnant le sens de l'action sociale».

« Les crises d'identité sont inhérentes aux professionnels du travail social, mais elles évoluent au gré des configurations idéologiques, de l'évolution des politiques sociales et du statut de ces professions en comparaison avec les autres. »explique Joseph Coquoz, responsable du domaine Travail social, HES-SO.

La gestion de l'Etat, les questions budgétaires, les prestations exigées, les besoins sociaux toujours plus nombreux, les paradoxes de l'intervention, les contradictions entre les injonctions et les réalités du terrain, sont autant d'exemples qui ne facilitent en rien l'élaboration de l'identité professionnelle des travailleurs sociaux. « Les (professionnels) assistent donc à une diminution relative des moyens mis à leur disposition alors même qu'ils voient croître le nombre et la variété des besoins. »<sup>4</sup>

« Comment former les futurs travailleurs sociaux à un travail attentif d'écoute de la parole de l'autre dans des dispositifs pédagogiques où l'efficacité, la rentabilité sont visées ? », ajoute le responsable à la HES-SO. Les travailleurs sociaux doivent être en mesure d'apporter des réponses innovantes à des enjeux toujours en mouvance.

Il est alors nécessaire de se questionner sur les facteurs aidants ainsi que sur les obstacles nuisant à la pratique du travail social, quel que soit son domaine spécifique.

---

<sup>4</sup><http://www.avenirsocial.ch/fr/p42004435.html>



« Dans le travail social, il existerait des lacunes parmi des éléments importants de l'identité professionnelle. Les raisons de ces lacunes sont nombreuses : profession vue comme une vocation ou issue du milieu caritatif, {travailleurs sociaux} travaillant sans formation, savoir théorique {du travailleur social} qui peine à être légitimé ou est perçu comme « non scientifique », méconnaissance ou mauvaise image {du travail social} dans la société, etc. » (<http://www.reiso.org/spip.php?article3833>)

Nous avons donc choisi de travaillé autour de la symbolique et de la puissance de parole que celle-ci peut engendrer. En matérialisant les éléments constituant le travail social, (mettre en bocaux différents objets), nous désirons ouvrir le débat sur les nombreux aspects de ce domaine professionnel, loin d'être évident à mettre en mots. Ces supports ont pour but de « faire parler » les publics en éveillant leur intuition.

L'objectif est de réaliser une « œuvre » qui pourrait sensibiliser les étudiants et les professionnels aux réalités de leur profession, à leurs capacités, ainsi qu'à leurs indéniables limites. Pour cela, nous nous sommes inspirés d'une installation ludique élaborée au séminaire du travail social de Paris.

(<http://www.quepuisjefairepouvous.com/#!/about1/c1scl>)

Son but étant d'ouvrir un espace de dialogue sur le métier mais également de déterminer son propre profil de travailleur social. Classer les symboles entre des cases blanches, représentant les aspects positifs du travail social (ce qui dans leur pratique est une force) et des cases noires (les limites et les freins dans leur quotidien).

### **Conclusion :**

Nous concluons ces trois espaces d'animation par un mur d'expression libre durant la pause de l'après-midi.

Afin de clôturer ces trois années de formation et d'introduire l'entrée des étudiants dans le monde professionnel, le sujet de ce mur sera (sous réserve de changement) « le mot de la fin pour le début ». Un échange d'observations, de constats, de conseils et de pistes pour adopter une posture critique, réflexive et constructive sur les ficelles du métiers.

Jour : mardi 30 juin 2015  
Heure : de 9h à 10h  
Salle : A006  
Débat - échange

**Ritter Léa**                    lea.ritter@etu.hesge.ch / 076 679 86 54  
**Bauer Mathilde**            mathilde.bauer@etu.hesge.ch / 077 470 28 83  
**Favre Anaïs**                anais.favre@etu.hesge.ch / 078 704 23 89

**Titre** : Travailleurs sociaux et médecins : vers une meilleure collaboration

**Intervenantes** : Mme Rigamonti Eliane, travailleuse sociale et Mme François Anne, médecin.

**Résumé :**

« *Aucun acteur ou aucune institution n'a en soi les capacités et les compétences de traiter l'ensemble de la complexité des situations individuelles. Et imaginer qu'une institution puisse tenir ce rôle reviendrait à lui confier une mission d'ordre totalitaire.* » (Libois & Loser, 2010, p. 51)

A partir de là et grâce à nos expériences, nous observons que la collaboration entre travailleurs sociaux et médecins est importante. Nous avons pu constater que dans certaines situations, cette collaboration peut être difficile et parfois, avoir des répercussions sur l'utilisateur.

Il nous semble également important de se projeter dans nos futurs emplois qui auront très certainement aussi cette notion de collaboration, d'autant plus qu'il s'agit d'un sujet qui est au cœur de l'actualité.

Ce débat nous permettra donc de questionner la collaboration entre le domaine du travail social et du médical, qui aujourd'hui nous semble très présente dans notre pratique.

Comment collaborer de manière efficace? Que faire pour que cette collaboration se passe au mieux? Quelles sont les limites de la collaboration mais également les richesses de celle-ci? Comment prendre en compte chaque partie dans la collaboration? Comment être cohérent face à l'utilisateur? Comment collaborer tout en n'oubliant pas que l'utilisateur est au centre du dispositif?

Nous espérons pouvoir imaginer, avec le public présent lors de ce débat, des pistes de réflexions qui mettraient en avant les points importants pour une bonne collaboration.

**Déroulement** : Débat-échange dans le but d'imaginer des pistes de réflexions pour une collaboration adéquate entre le médical et le social.

- Introduction et exemples
- Prise de parole des intervenantes
- Partage d'expériences des étudiants
- Rebondissements/ Échange
- Pistes de réflexions communes

Jour : mardi 30 juin 2015  
Heure : de 9h à 10h  
Salle : C002  
Débat

**MANANSALA Jerry**            jerry.manansala@etu.hesge.ch, 079/279 83 44  
**ANIDO Saïla**                saila.anido@etu.hesge.ch, 076/377 08 69  
**HAGOS Niat Miriam**        niat-miriam@etu.hesge.ch, 076/578 84 62

**Titre :** Stigmatisation, étiquetage, stéréotypes et préjugés.

Dans quelle mesure, les informations transmises dans le cadre de notre travail influencent notre rapport à l'autre?

**Résumé :**

Dès nos premiers échanges en trio, une thématique commune s'est démarquée : l'interculturalité. En poussant nos réflexions plus avant, nous nous sommes concentrés sur des situations où nous nous sommes souvent retrouvés dans nos pratiques professionnelles. Les informations qui nous sont transmises, lapidaires mais le plus souvent denses et fournies, par nos collègues et les réseaux que nous suivons, n'influencent-elles pas notre regard et notre perception de la personne que nous accueillons ? Quels sont les enjeux intersubjectifs qui se constituent lors de nos premières rencontres ? Sommes-nous dans une totale neutralité et impartialité ?

Ces questions nous ont petit à petit amené sur la relation avec l'autre. Sans rien connaître de celui-ci, nous adoptons une posture et avons des attentes implicites : hospitalité, bienveillance, courtoisie... Mais le premier contact est-il sans jugement ? Des mécanismes inconscients ne viennent-ils pas influencer notre approche, notre attitude ?

Des catégorisations s'opèrent à notre insu. Nous tendons à classer mentalement les personnes dans des identités générales, fondement du stéréotype. Celui-ci se base sur des croyances partagées (par .ex : Les Suisses sont lents, mangent du fromage et du chocolat). Si l'on compare les différentes terminologies, nous distinguons également le terme de « préjugé » qui se différencie du stéréotype par son caractère propre à chaque individu, à connotation plutôt négative et qui tend à discriminer une personne ou un groupe.

Afin d'approfondir notre démarche, nous nous référons à E. Goffman qui admet trois catégories de stigmates : les stigmates corporels, les stigmates tenant à la personnalité et /ou au passé de l'individu et les stigmates « tribaux ». Lors de notre espace d'échange, nous allons nous focaliser sur la deuxième et troisième catégorie. Nous tenterons de réfléchir ensemble sur le processus qui conduit à la stigmatisation.

Notre espace d'échange s'inspirera des techniques du théâtre forum : sur la base d'une situation présentée au public, celui-ci sera invité à jouer et à proposer des pistes de réflexion. Cette approche, nous l'espérons suscitera un débat vivant et interactif.

Jour : mardi 30 juin 2015  
Heure : de 9h à 10h  
Salle : A106  
Exposé suivi d'un débat

**Elodie Desbaillet** elodie.desbaillet@etu.hesge.ch, 079/707.74.28

**Céline Girod** celine.girod@etu.hesge.ch, 078/839.90.88

**Céline Aubord** celine.aubord@etu.hesge.ch,079/102.59.73

**Titre :** Jusqu'où peut-on aller dans l'accompagnement de la sexualité chez les personnes en situation de handicap ?

**Résumé :**

Est-ce qu'un travailleur social est obligé d'accompagner des résidents dans leur sexualité ? Peut-il se faire relayer si ce dernier n'est pas à l'aise ? Jusqu'où peut-on aller dans l'accompagnement de l'autodétermination d'une personne sur le plan de la sexualité ?

Si vous aussi vous vous posez des questions sur la thématique du handicap et de la sexualité, que vous ayez déjà été confronté ou non à cette problématique, alors venez vivre avec nous un moment de partage et d'échange le mardi 30 juin 2015 à 13h30 à la HETS de Genève.

Pour appréhender notre thématique, nous souhaitons tout d'abord définir quelques notions théoriques en présentant le cadre juridique en lien avec l'OMS, la Constitution fédérale et le Code civil Suisse. Nous nous baserons aussi sur les aspects éthiques, les représentations et les valeurs en lien avec l'association de la SEHP (Association Sexualité et Handicaps Pluriels), ainsi que par les apports de Madame Catherine Agathe.

Après avoir présenté la thématique d'un point de vue théorique, nous visionnerons la vidéo « *Prends-moi* » diffusée par Arte 7. A partir de ce média, nous ouvrirons le débat, afin d'apporter un enrichissement mutuel à chacun.

Jour : mardi 30 juin 2015  
Heure : de 9h à 10h  
Salle : D110  
Débat

**SPADY Johanie**                    johanie.spady@etu.hesge.ch, 078 806 02 04  
**HERNANDEZ Cindy**                cindy.hernandez@etu.hesge.ch, 0033 681 35 78 91  
**PASCHE Julie**                    julie.pasche@etu.hesge.ch, 078 878 34 25

**Titre** : 20 ans et déjà endetté !!

### **Résumé :**

A l'âge de 20 ans, un jeune sur sept est déjà confronté à des retards de paiements. La société actuelle pousse à la consommation, 84% des jeunes de 14 à 24 ans considèrent le shopping comme leur principale activité de loisirs. Nous nous interrogeons sur les causes et sur l'avenir de ces jeunes. En effet, étant endetté, il est encore plus ardu pour eux de trouver un logement, un travail. De plus, il devient difficile pour ces jeunes touchés par l'endettement d'en parler. Ils se sentent très souvent stigmatisés et il est difficile pour eux de demander de l'aide.

Comment permettre aux jeunes de sortir de cet engrenage ? A qui revient ce rôle d'informer les jeunes sur la valeur de l'argent, les parents, les professeurs, les éducateurs, les animateurs ?

Pour toutes ces raisons, nous souhaitons approfondir ce sujet d'actualité !!

### **Bibliographie**

- Assemblée fédérale – Le parlement suisse >Curia Vista – Objets parlementaires (2010). Récupéré le 12.05.2015 de [http://www.parlament.ch/f/Suche/Pages/geschaefte.aspx?gesch\\_id=20100518](http://www.parlament.ch/f/Suche/Pages/geschaefte.aspx?gesch_id=20100518)
- Brüderlin, E. & Ukshini, A (2014). *La prévention de l'endettement des jeunes de 15 à 25 ans* [Mémoire de fin d'études]. Genève : Haute école de travail social.
- Caritas Genève (2015). Récupéré le 18.05.2015 de <http://www.caritasge.ch/p107001515.html>
- Commission permanente de désendettement (2010, 10 février). *Actions de prévention du surendettement chez les jeunes*. Récupéré le 12.05.2015 de

[http://www.jura.ch/Htdocs/Files/Departements/DSA/SAS/Aide\\_sociale\\_et\\_insertion/Surendettement/3actionspreventionjeunes.pdf](http://www.jura.ch/Htdocs/Files/Departements/DSA/SAS/Aide_sociale_et_insertion/Surendettement/3actionspreventionjeunes.pdf)

- Conseil d'Etat (2013, 3 septembre). *Rapport 2013-dsas-1du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur le postulat 2083.10 EricCollomb/EricMenoud – Prévention de l'endettement des jeunes*. Récupéré le 12.05.2015 de [http://appl.fr.ch/friactu\\_inter/handler.ashx?fid=7534](http://appl.fr.ch/friactu_inter/handler.ashx?fid=7534)

Jour : mardi 30 juin 2015  
Heure : de 10h30 à 12h00  
Salle : A006

Outils de médiation avec une expérimentation à travers des ateliers

<b>CROUZEIX Marie</b>	maricrouzeix@orange.fr, 076.248.85.77
<b>MAGNENAT Laetitia</b>	laetitia.magnenat@etu.hesge.ch, 077.434.62.86
<b>MENGOTTI Sophie</b>	sophie.mengotti@etu.hesge.ch, 079.523.92.59
<b>OLAMA Danielle</b>	
<b>VARGAS Alexandra</b>	

**Titre : La médiation animale par le chien**

*La médiation se sert d'un tiers pour créer une relation entre deux êtres.*

**Intervenant** : Nous accueillerons Zoltan, un labrador chocolat de 7 ans formé en médiation animale et une professionnelle spécialisée en zoothérapie

**Résumé :**

Depuis quelques années, nous constatons que la zoothérapie est en constante augmentation auprès des personnes les plus fragiles. Nous serons certainement de plus en plus amenés à collaborer avec des professionnels spécialisés en zoothérapie. Plusieurs d'entre nous ont déjà eu une expérience positive en lien avec la médiation animale, ce qui nous motive à vouloir partager ces connaissances.

Pensez-vous que le chien peut aider à consolider le lien dans une relation? De ce questionnement, nous allons à travers des ateliers interactifs vous montrer les bienfaits qu'un chien peut apporter à un être humain.

En partant de l'expérience de Boris Levinson (fin année 50) plusieurs champs d'interventions se sont développés et nous vous donnons l'occasion d'en découvrir un parmi divers domaines comme le milieu carcéral, le milieu du handicap, la vieillesse, la précarité (SDF) et l'enfance (troubles du comportement).

Depuis des millénaires l'animal accompagne l'homme. Son rôle n'a cessé de se transformer au fil de l'évolution de l'être humain.

Nous allons vous présenter l'histoire de cette mutation. Nous continuerons de vous dresser un portrait des différents types de médiation, et des changements que cela a entraîné pour certaines populations. Nous vous apprendrons à comprendre le langage corporel du chien et vous montrerons en quoi ce dernier peut être bénéfique dans le travail social pour l'être humain. En dernier, nous vous parlerons de la difficile reconnaissance de la zoothérapie dans le milieu social.

**Déroulement :**

Notre présentation se poursuivra avec une partie pratique. Nous vous présenterons le parcours du chien « Zoltane » puis nous effectuerons différents exercices qui peuvent être pratiqués au cours d'une séance de zoothérapie

Jour : mardi 30 juin 2015  
Heure : de 10h30 à 11h30  
Salle : C002  
Table ronde

**Bicker Valérie**

valerie.bicker@etu.hesge.ch, 079.392.25.52

**Zuleta-CorrigerDelphia**

delphia.zuleta-corriger@etu.hesge.ch, 078.907.07.50

**Titre :** La relation éducative au sein des foyers

**Résumé :**

- Comment l'éducateur installe une relation éducative adéquate avec les jeunes ?

Le sujet de cette table ronde s'est construit autour d'expériences avec des jeunes mineurs en foyer. Suite à des échanges autour de nos stages lors de notre formation, le sujet de cette relation éducative ressortait souvent et qu'il n'était pas évident de la définir.

Les éducateurs accompagnent les jeunes au quotidien et créent alors des liens particuliers. En effet, les professionnels doivent créer une relation de confiance qui leur permet d'accéder au mineur. La construction de cette relation n'est pas toujours évidente étant donné que l'éducateur se doit d'être à la fois proche des jeunes mais se doit également de garder une distance professionnelle nécessaire. Il est important que l'éducateur prenne conscience des enjeux d'une relation trop fusionnelle pour ne pas tomber dans quelque chose de malsain pour lui, mais aussi pour les jeunes.

Durant nos stages, nous avons pu constater qu'il n'était pas toujours évident de garder une relation avec une distance adéquate. Selon nous, certains jeunes pourraient vite s'attacher aux éducateurs mais cet attachement peut aussi aller dans le sens inverse, l'éducateur qui s'attache trop au jeune. Nous pensons qu'il faut assez vite mettre des « limites » à la relation pour ne pas tomber dans une symbiose. Toutefois, cela s'applique autant pour le jeune que pour l'éducateur afin de ne pas souffrir d'une relation trop fusionnelle. Par exemple, à la fin de nos stages, nous avons dû être attentives à préparer notre départ auprès des jeunes que nous avons accompagné. Nous pensons que c'était un moment important pour eux mais également pour nous. Il n'est pas évident de dire au revoir pour qui que ce soit.

Lors de cette table ronde, nous aborderons le sujet de deux manières différentes. Premièrement, les différentes définitions d'une « relation éducative saine » selon le point de vue des participants et deuxièmement, comment ces derniers mettent leur théorie en pratique. Nous explorerons ensemble quels sont les outils que le professionnel peut mettre en place pour avoir la relation la plus adéquate possible. Ce sujet ne s'adresse finalement pas uniquement aux éducateurs mais à toutes personnes dans le domaine du travail social.

Pour agrémenter cette table ronde, nous apporterons quelques concepts vus en module Libre sur la maltraitance dirigé par Madame Manon Masse, dans lequel l'une de nous a fait un dossier sur « la juste distance éducative ».

Nous pourrions également joindre nos connaissances acquises tout au long du 4<sup>ème</sup> semestre de la formation en éducation, ainsi qu'au cours de nos stages.



Jour : mardi 30 juin 2015  
Heure : de 10h30 à 12h00  
Salle : sous-sol du bâtiment A, accessible à la réflexion jusqu'à la fin de journée.  
Médiation

**ECOFFEY ÉLODIE**  
**PASSARD CÉLINE**  
**GAY-BALMAZ RAPHAËL**

**Titre:** *“Chut” d'idées*

Débat à cœur ouvert, mais bouche fermée

**Déroulement :**

1. Introduction de l'atelier
2. Débat en silence
3. Explication de la démarche
4. Retours et ressentis sous la forme d'un bilan personnel.

**Questionnement:**

Sur le constat des enjeux de la multi culturalité à Genève, nous nous interrogeons en tant que futurs travailleurs sociaux sur notre positionnement professionnel et personnel. Les professionnels peuvent être porteurs de plusieurs cultures et la question culturelle est présente sous de nombreuses formes dans le travail social. Par cette médiation, nous souhaitons mettre en exergue les débats liés à la culture.

De fait, nous avons décidé de susciter des échanges par l'affirmation suivante :

*“ Je prends suffisamment en considération la diversité culturelle qui s'exprime dans mon travail. ”*

**Les raisons de ce choix:**

Nous souhaitons faire expérimenter la participation physique au débat. Par exemple, la dynamique du mouvement permet de se positionner réellement dans l'espace d'une salle. Elle permet aussi d'exprimer des émotions différemment que si l'on est assis autour d'une table. Une personne contrariée pourrait se repositionner dans l'espace manifestant un ressenti, une réaction.

**Thématique:**

Dans un groupe, le langage oral peut être limitant. Sans l'aide d'un garant ou d'un cadre au débat, des micro-discussions peuvent apparaître, de nouveaux sujets de débat pourraient émerger, mettant en péril la réflexion collective initiale.

En outre, à l'instar de l'écriture, nous ne sommes pas égaux devant la prise de parole, en public et devant des personnes inconnues. Cela peut alors mettre à l'écart ou “empêcher” quelqu'un de s'exprimer librement sur le sujet. La parole est néanmoins notre façon de nous exprimer la plus courante.

De plus, par envie ou nécessité personnelle de réagir aux propos d'un participant au débat, nous pouvons parler de manière impulsive. S'exprimer à l'écrit demande beaucoup plus de temps qu'à l'oral. Par conséquent, l'écrit est peut-être moins spontané. Par contre, cette “lenteur” peut permettre une réflexion faisant apparaître différentes facettes du sujet. Un

débat par écrit demande aussi une certaine patience à accorder à soi et à l'autre. On peut vite entrer dans une frustration du fait de ne pas pouvoir s'exprimer directement face à une idée.

Effectivement, par l'écrit nous ne pouvons pas rebondir aussi rapidement et spontanément qu'à l'oral. Par contre, on ne peut pas couper quelqu'un qui écrit comme on interromprait le discours de quelqu'un qui parle. L'exercice de l'écriture peut permettre de recentrer ses idées, avoir une visualisation plus large du sujet, être à la "lecture" de l'autre et prendre le temps de le comprendre ainsi que ses idées.

Par cette expérience, nous désirons donner la possibilité de faire vivre aux participants une manière peu commune de débattre. De plus, par la suite, nous souhaitons souligner les ressentis de chacun face à ce moment de débat et d'échange.

### **Références théoriques :**

Maalouf, Les Identités meurtrières, Grasset, Paris, 1998

[http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/psy\\_00035033\\_1959\\_num\\_59\\_1\\_65](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/psy_00035033_1959_num_59_1_65)

[http://fr.wikipedia.org/wiki/Acte\\_de\\_langage](http://fr.wikipedia.org/wiki/Acte_de_langage)

<http://www.geneve.ch/naturalisations/procedures/>

<http://www.geneve.ch/scn/doc/rapports-annuels/rapport-annuel-2011.pdf>

Jour : mardi 30 juin 2015  
Heure : de 10h30 à 12h00  
Salle : D110  
Atelier de médiation

**DERVEY Bastien** bdervey@gmail.com, 078/732.93.66  
**FROSSARD Julie** juliefros@hotmail.com, 076/378.86.72  
**LEPINE Simon** kinoton@gmail.com, 078/608.41.22

**Titre :** Demain, quelle formation HES-SO en travail social ?

**Résumé :**

Tout au long de ces trois années de formation à la Haute Ecole de Travail Social, nous avons soulevé différents éléments propres à l'organisation de celle-ci, qui nous ont posé question, et il nous semble dès lors nécessaire de l'entrevoir autrement. Etant actuellement sur le point de devenir officiellement des travailleurs sociaux, comment achever aujourd'hui cette formation, si ce n'est en la remettant au cœur des débats, en la rediscutant, en la réinventant, en conciliant ses apports, ses bénéfices, ses négociations et les réalités qui en découlent ?

Pour cet atelier, nous proposerons sept thèmes à débattre et travailler, que nous avons décloisonné comme suit :

Conditions d'admission : voie spécifique et non spécifique, quid des nouvelles conditions d'admissions sous forme de QCM ?

Formation pratique : temporalité, alternance théorie/pratique, analyse et partage de pratique

Orientations à choix : entre pluridisciplinarité et cloisonnement

Travail de Bachelor : pertinence de la temporalité et de l'organisation

Enseignements : contenu, cours à choix, ateliers, approfondissement des apports

Travail social : entre engagement, énergie, usure, idéologie, réalités du terrain, politiques et société... Quels professionnels souhaitons-nous être demain ?

Au sujet des conditions d'admission, nous nous sommes personnellement interrogés sur le sens et l'efficacité des épreuves d'admission actuelles. Sont-elles les plus adaptées pour identifier les futurs travailleurs sociaux, même en tenant compte des « contraintes budgétaires » restreignant les possibilités ?

Au niveau de la formation pratique, est-ce que les périodes et les modalités de stage permettent de construire une identité professionnelle qui répond aux réalités actuelles dans le travail social ? Le rôle d'étudiant questionnant les idées et les pratiques est-il formalisé et accepté sur les lieux de stage ? Quelles formations pratiques, pour quels futurs professionnels ?

Au sujet de l'alternance théorie/pratique, quels espaces peuvent être créés pour les étudiants, non seulement dans le but de partager les réalités vécues en stage (en troisième

année, par exemple), mais encore dans l'optique d'analyser sa pratique, de la comprendre, la travailler, l'affiner ?

Puis, concernant le contenu des enseignements, plusieurs questions se posent : la répartition du temps entre les différents enseignements est-il pertinent (sujets survolés, sensation de longueur sur d'autres) ? Manque-t-il des cours (introduction à la pharmacologie par ex.) ? Quid des photocopies préparés par le directeur de module et « imposés » aux vacataires ?

La pluridisciplinarité des champs du travail social telle qu'elle nous est présentée en formation n'est-elle pas également à l'origine du cloisonnement de celles-ci ? Pourrait-on envisager la possibilité de repenser le choix des cours d'orientation afin d'assurer une plus grande perméabilité entre les orientations ? Cloisonner les professions de telle manière, n'est-ce pas instaurer une division du travail plus idéologique que pratique, au vu des rôles souvent pluriels vécus sur les terrains professionnels ?

Enfin, quant au travail de Bachelor, nous nous sommes posé la question de la rentabilisation du temps mis à disposition. Le fait de bénéficier de trois semestres post-formation est un élément que nous questionnons (motivation pour les étudiants durant la formation) sachant que le premier semestre de la troisième année pourrait être investi de manière efficiente afin de rendre le travail à la fin de la FP2. Un double discours entre la charge de travail et le résultat final semble prendre forme. Un travail plus concentré et mieux réparti pendant la formation (et pas après) serait-il plus à même de lutter contre les abandons, voire d'améliorer la qualité des travaux ?

Cette liste subjective et non exhaustive a pour but d'amorcer la réflexion permettant la réalisation de l'atelier.

### **Déroulement:**

L'atelier propose d'imaginer un plan d'études différent, en petits groupes constitués idéalement d'étudiants, de professionnels et d'enseignants de l'école. Mettant ensemble leurs vécus, leurs contraintes et leurs rêves, ils auront pour tâche d'échanger et d'inventer d'autres façons de « former » les TS de demain. Les résultats les plus intéressants pourront le cas échéant être transmis à la HETS, et nous espérons que le travail effectué infusera et nourrira les réflexions et les débats futurs des participants dans leurs milieux respectifs.

Au terme de la formation, notre atelier d'imagination et d'expérimentation a pour but de mettre en valeur ce que l'on emporte avec soi en termes de bagage pour la suite de nos avens, sur un plan autant personnel que professionnel, tout en la questionnant, l'idéalisant, la remodelant : pour demain, quels travailleurs sociaux souhaite-t-on sur le terrain, avec quelles idéologies, munis de quelles énergies et véhiculant quels engagements ?

Jour : mardi 30 juin 2015  
Heure : de 13h30 à 14h30  
Salle : A006  
Exposé théorique suivi d'un atelier pratique présentant un outil de médiation.

**ALTHAUS** Gaëlle  
**DE FEO** Lory  
**GIACOMINI** Jennifer

**Titre :** Tombons le masque !

*Atelier de médiation sur les représentations que les autres ont de nous*



**Questionnement :** Quelle image de soi véhicule-t-on à travers notre physique, notre apparence, nos attitudes et en se présentant à l'autre?

**Déroulement** Cet atelier donnera l'opportunité aux participants d'expérimenter l'outil proposé. Nous terminerons par une discussion sur l'expérience vécue de chacun.

**Les raisons de ce choix :** L'une d'entre nous a suivi un cours de médiation sur cette thématique. La participation à cet atelier l'a fait réfléchir sur les représentations que les autres peuvent avoir d'elle. Après discussion et diverses recherches, nous avons trouvé très intéressant de présenter cet outil à l'HEStival. Il pourra informer et faire réfléchir les participants sur l'image qu'ils renvoient tant aux bénéficiaires qu'aux autres professionnels. L'atelier pratique permettra également d'inspirer les intervenants sur divers outils de médiation possibles, à utiliser avec les usagers.

**Thématique :*****L'image de soi véhiculée***

Ce thème est constamment présent dans notre métier de travailleurs sociaux. En effet, chaque jour notre façon de s'habiller, de parler, de se positionner reflète une image de nous. Est-ce la représentation réelle de soi que l'on souhaite transmettre à l'autre ? Le fait de se confronter au regard d'autrui nous fait réfléchir sur l'image que nous renvoyons. Sachant que nous travaillons avec l'humain, il nous paraît fondamental de nous questionner sur ce thème central à notre action.

Jour : mardi 30 juin 2015  
Heure : de 13h30 à 14h30  
Salle : C002  
Débat à partir d'information et de supports vidéo.



**Squaratti Lionel.**, lionel.squaratti@etu.hesge.ch 079/333.32.27

**Naville Léonel.**, Leonel.naville@etu.hesge.ch, 079/764.43.77

**Antigny Thibault.**, thibault.antigny@etu.hesge.ch, 076/379.46.00

**Titre :** Réseaux sociaux et adolescents: Images regardées et partagées, débat autour du libre accès et du partage de l'image de l'adolescent sur la « toile ».

**Résumé :**

« Pour la jeunesse hypermoderne, les usages sociaux de la caméra numérique répondent en grande partie à des nécessités anthropologiques, que ce soit en marquant leur avancée sur le chemin de l'autonomisation, en s'inventant des rituels d'interaction ou en cherchant à mieux « se découvrir ». (Lachance, 2008, p.5).

Le débat, sans prétendre à l'exhaustivité, souhaite explorer les motivations des jeunes à investir les nouvelles technologies et de porter l'accent sur l'ambiguïté de l'image dans le sens de la signification que l'on peut lui donner. Ainsi, nous voulons ouvrir deux volets. Le premier porte sur une adolescente qui partage une image sur « instagram » et un deuxième aspect concernant ceux qui regardent des vidéos « violentes » sur le site « youtube ».

Le premier volet montre une des filles du président des Etats Unis d'Amérique, qui se coiffe et tente de mieux « se découvrir ». Suite à la publication de l'image, plusieurs internautes ont émis des commentaires sur le t-shirt et le logo y figurant. C'est celui d'un groupe de rap, par ailleurs, partisan de la légalisation du cannabis. Comment comprendre le degré de connaissance du sujet de la part de l'adolescent ? N'y a-t-il pas un degré d'indécences des adultes, dont des professionnels du média à faire circuler des informations aussi subjectives, au risque de pénaliser la construction identitaire d'une jeune personne ? Du reste, cette adolescente n'a ensuite plus rien publié sur « instagram » depuis cet événement.

Le second volet est une série de courts-métrages qui montrent un « clown tueur » terrifiant des passants. Il a produit à Genève, durant l'automne 2014, une rumeur insidieuse dans les préaux, provoquant une peur collective des jeunes lorsqu'ils devaient effectuer des déplacements dans la ville, et en particulier dès la tombée de la nuit. Au premier regard les images semblent véridiques mais après observations et analyse on peut distinguer plusieurs signes de montage et prises de vues avec plusieurs caméras qui « démontrent » la part fictive de ceux-ci. Toutefois, en échangeant aussi avec des adultes, le flou persiste et alimente la rumeur.

Léonel Naville, avec une expérience dans la photo et la vidéo, soutient qu'il y a un réel problème du point de vue du sens critique face à l'image de la part des adolescents et du public adulte également. Il pense que la place à l'éducation aux médias est probablement insuffisante face aux flux d'images auxquels nous sommes confrontés aujourd'hui.

Lionel Squaratti s'inquiète sur les moyens qui sont mis en œuvre par les adultes pour limiter l'accès et contrôler davantage les différents médias, soutenant des actions telles que celles de l'association d'« action innocence ».

Thibault est l'animateur, celui qui aidera à mener à bien le débat, tout en partageant son point de vue plus général sur le sujet.

#### **Lien avec la théorie :**

- Jocellin Lachance (spécialiste photographie et jeunesse, anthropologue).
- Claire Balleys (Spécialiste réseaux sociaux jeunesse, sociologue).

#### **Intervenants :**

- Squaratti L., Antigny T., Naville L.
- Un ASC travaillant à l'Alibi, Vernier.

#### **Raisons du choix du thème :**

Nous avons choisi ce thème, car deux personnes du groupe font leur bachelor en lien avec ce sujet. Pour le troisième, cela l'intéressait comme problématique générale. De plus, le sujet traite de questions actuelles et récurrentes dans notre société moderne. D'un point de vue professionnel, tout travailleur social amené à travailler avec des jeunes peut se rendre compte que l'usage aux réseaux sociaux est récurrent, voir incontournable.



Selfie fille D'Obama en libre accès.

#### **Bibliographie :**

- Lachance J. (2013) Article. *Usages sociaux de la caméra numérique chez les jeunes. Autonomisation, interactions et identité.* France : Presses de Sciences Po.



Jour : mardi 30 juin 2015  
Heure : de 13h30 à 14h30  
Salle : A106  
Débat.

**INFANTE Laure**  
**CASTELLANO Loïs**  
**PELLEGRINI Tamara**

**Titre :** Les associations de réinsertion socioprofessionnelles pour jeunes adultes devraient-elles ajouter le milieu alternatif au projet d'intervention ?

**Résumé :**

Les associations de réinsertion Genevoises (Via, Transit, Tremplin jeune, Cap formation, etc.) pour jeunes adultes entre 15 et 25 ans s'adressent aux jeunes en rupture scolaire, professionnelle et/ou sociale. Les solutions de « sorties positives » pour ces jeunes sont essentiellement les suivantes : une redirection vers une nouvelle formation - professionnelle ou non – une réintroduction dans le marché de l'emploi, un accompagnement dans la conception d'un projet, ou, dans certains cas, un séjour de rupture. On entend par « sortie positive » un jeune qui a trouvé source d'épanouissement dans l'un ou plusieurs des domaines avec lesquels il était en rupture, après avoir été encouragé par l'une ou l'autre de ces associations.

Nous nous interrogeons sur la pertinence de proposer des séjours dans des milieux alternatifs à des jeunes en rupture avec l'un ou plusieurs de leurs liens sociaux – *liens de filiation, liens de participation élective, liens de participation organique* (S.Paugam). Dans les associations autogérées, « *toutes les décisions sont prises par la collectivité qui est, chaque fois, concernée par l'objet de ces décisions...* »<sup>5</sup>. L'organisation autogérée est construite autour d'une collectivité d'individus qui se réunissent afin de diriger leur action vers un but préalablement défini par tous les membres. Il s'agit là de considérer l'aptitude des hommes à s'organiser de manière collective sans avoir à faire à une hiérarchie qui prendrait en charge les dimensions organisationnelles et décisionnelles.

Un centre où autogestion, autonomie et artisanat sont maîtres-mots, à contrario de verticalité, productivité et rendement. Un lieu où l'épanouissement individuel et collectif est la priorité. Une enseigne qui encourage la prise d'initiative, l'autonomie, la découverte et la participation aux débats. L'autogestion implique que personne n'est irremplaçable, ce qui signifie que chaque membre d'un collectif tel qu'un lieu alternatif culturel, un lieu agricole ou une coopérative autogérée, est capable d'assumer n'importe quel poste.

Nous aimerions débattre autour des questions suivantes : Peut-on parler de réinsertion dans un milieu souvent qualifié de marginal ? Serait-il envisageable d'appeler « sortie positive » un premier pas dans un modèle essentiellement anticapitaliste ? Quel type de suivi pourrait-on mettre en place ? Que faire s'il y a un problème quelconque (milieu non-assuré, parfois illégal...) ?

Nous vous invitons à venir exprimer vos opinions lors de notre débat du Mardi 30 Juin 2015 !

Jour : mardi 30 juin 2015  
Heure : de 13h30 à 14h30

---

<sup>5</sup> CASTORIADIS, Cornélius. Autogestion et hiérarchie. Editions grain de sable. En ligne sur : [http://infokiosques.net/article.php3?id\\_article=247](http://infokiosques.net/article.php3?id_article=247)

Salle : D110

Expérimentation de l'outil Théâtre Forum suivie d'un débat interactif

**Ariane Ecuyer**

ariane\_ecuyer@hotmail.com, 079 679 39 68

**Perpetue Tombola**

perpetomu@yahoo.fr, 076 360 56 24

**Tomas Mumenthaler**

tomume@gmail.com, 076 822 46 80

**Serban Ciulpan,**

sciulpan@gmail.com, 078 696 60 19

## 1. Titre

« La délicate frontière entre bienveillance et maltraitance en institution »

## 2. Résumé

Nous nous inspirerons d'une déclinaison du Théâtre Forum en vous présentant une scénette de théâtre en 3 tableaux représentant une journée d'une personne âgée résidant dans un établissement médico-social, notre premier questionnement portera sur nos différentes représentations de la maltraitance : comment détermine-t-on si un acte est maltraitant ou non ? Entre notre éthique et les règles institutionnelles, la frontière est-elle si aisée à déterminer ? Maltraitance : un terme polysémique... Quand parle-t-on de violence, de maltraitance, d'abus ? Autant de questions qui seront abordées en invitant le public à prendre la place d'un comédien pour qu'il puisse vivre l'expérience de l'intérieur (« à la place de ») et tenter d'« améliorer » la situation.

*« Le grand mérite du théâtre de l'opprimé est de créer le doute, de ne pas donner de certitude. »* (Augusto Boal).

Dans un second temps, une vignette - également jouée sous la forme d'une scénette - illustrera un échange verbal entre un éducateur et un adolescent. Nous tenterons ensemble d'identifier quels sont les critères permettant d'évaluer si un acte peut être qualifié de maltraitant ou non. Nous aborderons aussi les différents types de maltraitance.

## 3. Buts et objectifs

D'une intention bienveillante vers la négligence ou un acte d'abus, la frontière est parfois bien mince d'où le titre de notre intervention de ce jour.

La maltraitance en institution est encore un sujet tabou. Lever le tabou implique en parler. Parler conscientise. Gagner en conscience responsabilise. L'espace que nous ouvrons aujourd'hui s'inscrit dans une volonté de prévention primaire plutôt que dans le traitement d'un cas de maltraitance avéré car « resituer les comportements de chacun dans leur contexte, prendre en considération les mécanismes mêmes de la violence, élargir le questionnement dans une approche basée sur l'ouverture évitent les jugements de valeurs hâtifs et réducteurs -jugements qui ne font que renforcer le dysfonctionnement de la communication et les attitudes défensives. »<sup>6</sup>

Nous proposons donc l'ouverture d'un débat avec des professionnels pour partager nos différentes représentations de la maltraitance et pour que chacun puisse s'interroger sur ce qui peut ou non être considéré comme maltraitant en se mettant tantôt à la place de la « personne qui subit l'acte », « de la personne qui commet l'acte » et « d'un témoin ».

---

<sup>6</sup>Christen-Gueissaz, E., Roulet, D., Genton, A., Viens-Python, N. &Heiniger, M. *Unité de recherche et d'intervention en gérontologie*. (2004). Prévention de la maltraitance des personnes âgées. Recherche-action réalisée dans quelques établissements médico-sociaux vaudois. UNIGER, Institut de Psychologie, Faculté des Science sociale et politiques.

#### **4. Eléments théoriques**

Afin d'étayer notre propos, nous nous appuyons essentiellement sur les éléments théoriques qui nous ont été fournis lors des cours de Mmes Manon Masse et Brigitte Vittori<sup>7</sup>.

Ce temps d'échange étant limité nous souhaitons principalement porter à la réflexion des personnes présentes les citations suivantes :

« (...) le risque le plus important de maltraitance réside dans sa banalisation, son invisibilité et donc son acceptation passive. »(Claire Compagnon spécialiste reconnue des questions de qualité des soins à l'hôpital, et Véronique Ghadi, sociologue du travail).

« La bienveillance peut faire le lit de la maltraitance. Etre bienveillant, cela revient souvent à faire un mal certain pour éviter un mal possible ». (Thierry Darnaud, psychologue clinicien et thérapeute familial). »

Note : un document d'éléments théoriques sur le thème de la maltraitance sera distribué à l'issue de ce moment.

---

7 Masse, M. (2014-2015). La maltraitance en institution, devenir acteur de sa prévention: la reconnaître, rompre le silence et la traiter (Module libre). Genève : HES-SO, Haute école de travail social

Vittori, B. (2013-2014). Intégration sociale et scolaire. L'éducateur-trice et la socialisation des mineurs (Module E8). Genève : HES-SO, Haute école de travail social

Jour : mardi 30 juin 2015

Heure : 15h à 16h

Salle : A006

Présentation d'un micro-trottoir (film) suivi d'une discussion

**Bilali Samiré** samire.bilali@etu.hesge.ch

**Dias Marc** dias.marc@etu.hesge.ch

**Monnard Mélissa** melissa.monnard@etu.hesge.ch

**Titre:** Jeunesse délinquante VS jeunesse étudiante

*Les jeunes en rupture de formation, y a-t-il un coupable?*

### **Résumé :**

Nous nous questionnons sur la délinquance juvénile, et notamment sur ce qui pousse certains jeunes à commettre des actes délictueux alors que d'autres suivent des formations? Y-a-t-il des responsables de ces jeunes en rupture ? Et qui sont-ils ?

Nous faisons l'hypothèse que l'école, la famille et le contexte socio-économique de ces jeunes ont un impact sur leur choix professionnel et sur leur vie future. Notre société ne devrait-elle pas se pencher sur les problématiques rencontrées par les jeunes et prendre en compte leurs besoins au sein de leur contexte familial et de formation ?

Cette thématique a été choisie par le groupe, parce que d'une part il s'agit d'un sujet d'actualité et d'autre part parce que nous nous sentons concernés directement par cette jeunesse délinquante. En effet, l'un d'entre nous fait son travail de Bachelor sur l'occupation juvénile dans les espaces publics, et d'autres parmi nous ont suivi des cours sur "la jeunesse". Par la suite, il est vrai que nous aimerions, pour la plupart, travailler avec ce type de population et il nous semble pertinent d'avoir une discussion avec les participants autour des difficultés que peuvent rencontrer des jeunes dans leurs parcours de vie et/ou professionnels.

### **Supports**

Interviews filmés auprès de personnes dans la rue à Genève

Jour : mardi 30 juin 2015  
Heure : 15h à 16h  
Salle : C002  
Exposé-débat

**CASTILLA Marina** marina.castilla@etu.hesge.ch , 076.366.73.21  
**ESTEVEES Ylizia** ylizia.esteves@etu.hesge.ch , 078.637.86.15  
**SCHWOK Arthur** arthur.schwok@etu.hesge.ch , 079.851.86.11

**Titre** : Résonances, frein ou moteur à la relation d'accompagnement ?

**Résumé :**

Chaque travailleur social peut être confronté à une situation qui fait résonance en lui. Cette thématique est transversale à tous les champs du travail social. En effet, nous sommes déjà tous confrontés de près ou de loin à cette situation dans notre pratique. Toutefois, nous n'étions pas forcément en mesure de l'identifier et cela a pu entraver la relation d'aide avec l'utilisateur.

Selon la définition du Larousse, la résonance est « *ce qui provoque une réponse chez quelqu'un, ce qui l'émeut* ». (Site [www.larousse.fr](http://www.larousse.fr), 11.05.2015)

Indépendamment de notre volonté, les personnes que nous rencontrons et accompagnons vont produire un effet sur nous. L'enjeu sera donc, en premier lieu, de prendre le temps de s'écouter et d'identifier ce qui se passe à l'intérieur de soi, selon les différents plans qui nous constituent. Il faut donc être capable de différencier les multiples sensations et émotions qui nous animent.

Lors de situations difficiles qui font résonance, nous mettons involontairement en place des mécanismes de défense afin de nous protéger de sentiments douloureux, mais ces derniers peuvent limiter notre empathie, entraver notre capacité relationnelle ainsi que notre compréhension. Les plus fréquents sont le transfert et le contre-transfert, le clivage, le refoulement ou encore l'identification. Durant notre présentation, nous prendrons un temps pour expliciter certains de ces mécanismes à l'ensemble des participants.

En tant que futurs travailleurs sociaux, nous nous interrogeons sur les outils et les moyens que les professionnels mettent en place pour continuer une relation alors qu'ils sont dans une situation de résonance. Lorsqu'une situation fait résonance, est-ce une ressource ou un frein à la relation d'aide avec le bénéficiaire ? Est-ce que les professionnels sont en mesure d'identifier ces résonances durant la prise en charge ? Si oui, par quel(s) moyen(s) ? Quelles sont les ressources institutionnelles ? Quel appui de l'équipe ?

**Déroulement :**

Définition du concept de la résonance ainsi que des mécanismes de défense (support power point)

- Présentation d'une vignette préparée au préalable avec deux types d'interventions selon l'effet des résonances sur le professionnel
- Sollicitation du public pour participer au jeu de rôles
- Questionnement et échanges

Jour : mardi 30 juin 2015  
Heure : 15h à 16h  
Salle : A106  
Exposé suivi de question-débat

<b>Haller Marylaure</b>	marylaure.haller@etu.hesge.ch
<b>Held Juliette</b>	juliette.held@etu.hesge.ch
<b>Mahfouz-Dubuisson Mathilde</b>	mathilde.mahfouz-dubuisson@etu.hesge.ch

**Titre :** Le rapport de séduction au sein des pratiques des travailleurs sociaux.

**Résumé :**

La thématique du rapport de séduction qui peut exister entre un professionnel et un bénéficiaire suscite un questionnement partant à la fois de nos pratiques comme de notre éthique. En effet, nous partons du postulat et ce, en lien avec nos expériences sur le terrain, qu'il se joue un rapport de séduction au sein de la relation d'aide émanant à la fois du praticien comme du bénéficiaire que cela soit de façon consciente ou inconsciente. Est-ce que le rapport de séduction peut être bénéfique à la construction d'un lien social au sein d'une relation d'aide ? Est-ce une attitude naturelle ou une technique relationnelle chez le travailleur social ? Le rapport de séduction peut-il être un obstacle ou un facilitateur pour la pratique professionnelle ? Le rapport de séduction est-il un élément essentiel à la construction de nos postures professionnelles ?

Nous tenterons de trouver des pistes de réflexion et des éléments de réponse en partant par les axes anthropologique, sociologique, psycho-sociale, littéraire et philosophique afin de construire une définition de la séduction dans le travail social. Dans un deuxième temps, nous mettrons le rapport de séduction et le travail social en corrélation avec des lectures tirées d'ouvrage sur le sujet pour ensuite faire le lien avec les expériences vécues sur le terrain et nos pratiques professionnelles.

Enfin, nous souhaiterions ouvrir une discussion sous la forme d'un débat ou simplement d'un partage de point de vue avec les différentes personnes venues assister à notre conférence. Il nous paraît pertinent d'aborder cette thématique à laquelle, selon nous, tout professionnel est un jour confronté dans sa pratique (carrière) et de tenter de réfléchir à la construction de la posture du travailleur social en lien avec ce rapport de séduction.

De plus, dans le cadre de notre processus de formation, nous formulons l'hypothèse de compréhension qu'avec la mise en œuvre des politiques d'activations tel que la loi sur le chômage ou AI<sup>8</sup>, un rapport de pouvoir mutuel entre professionnels du travail social et usagers c'est établie.

Nos motivations quant au choix de cette thématique nous sont communes et ont également un sens particulier pour chacune d'entre nous. En effet, nous nous questionnons sur la recherche de reconnaissance qui émane du praticien en action afin de se sentir utile et de se sentir aimé. Nous nous demandons si la séduction utilisée par le praticien répond à un mandat ou pour sa propre satisfaction. Nous partons de l'hypothèse de compréhension (en lien avec nos expériences) que le rapport de séduction au sein du travail social peut servir à atteindre une finalité mais que cela touche à des dilemmes éthiques notamment lorsqu'il y a proximité dans l'âge (par exemple) avec le public visé. Nous imaginons qu'un travailleur social hors mur a besoin d'utiliser des ruses dont la séduction afin de s'approcher d'un groupe de jeunes. Enfin c'est un questionnement qui a émergé pendant notre formation et à

---

<sup>8</sup> Assurance-invalidité

laquelle nous pensons être constamment confrontées au sein de notre pratique professionnelle. La façon d'intégrer le rapport à la séduction à sa pratique professionnelle nous questionne, mais également sur les limites de cet élément au cœur de nos interventions. Nous pensons aussi pertinent d'aborder ce questionnement à la fin de notre cursus académique puisque c'est un sujet qui a peu été abordé pendant notre formation.

Jour : mardi 30 juin 2015

Heure : 15h à 16h

Salle : D110

Discussion et échanges d'expériences pratiques

<b>EL-HINDI Leïla</b>	leila.el-hindi@etu.hesge.ch
<b>NAEF Valentine</b>	valentine.naef@etu.hesge.ch
<b>NYDEGGER Liv</b>	liv-anna.nydegger@etu.hesge.ch

**Titre :** Le mystère de l'état de présence du travailleur social

**Résumé :**

Nous sommes trois étudiantes ayant des expériences professionnelles très différentes, nous devons donc choisir un thème qui nous reliait toutes les trois. Nous avons axé notre recherche sur un sujet qui nous semble transversal voire central à la pratique du travailleur social. Ce qui nous a rassemblées est un questionnement lié au processus de construction de notre identité dans le cadre de la pratique professionnelle.

Dans un premier temps, nos discussions ont tourné autour de la notion de « *faire rien* » sur nos terrains respectifs. Puis afin d'affiner et nous arrêter sur un sujet en particulier nous avons rencontré des enseignants spécialistes de ces questions. C'est ainsi que nous avons choisi d'orienter notre débat autour de la thématique de l'état de présence dans la relation à soi et aux autres en tant que travailleur social.

« *Cette question de la présence à l'autre a peu mobilisé les chercheurs en sciences humaines, comme si cette approche, ce modèle d'action ne pouvait être retenu comme une connaissance, un savoir spécifique. Il est vrai que les professionnels eux-mêmes en font « mystère »* » (Libois, 2013, p.25). Le fait que ce sujet n'ait pas tant de références théoriques nous permet d'amener la discussion de manière plus ouverte.

Concernant l'apport théorique, nous nous sommes donc appuyées, suite aux rencontres avec nos interlocuteurs, sur des textes variés en lien avec notre relation au monde et au temps. « [...] *la capacité de l'être humain d'être entièrement présent à lui-même et aux autres, [est une] posture incontournable pour qui veut entrer dans une véritable dynamique de changement, car on y reconnaît que le changement part toujours de soi-même* » (Mahy, 2009). Nous avons ensuite approfondi les questions plus spécifiques du jeu et de la créativité dans le domaine de la petite enfance ainsi que l'accueil libre. Ceci nous a permis d'acquérir une vision globale de ce que l'on peut comprendre de cet état de présence. Le travail sur la présence à soi permet d'ouvrir les sens et la perception que l'on peut avoir d'autrui et de son environnement. Le fait d'accorder de l'importance à cette ouverture des sens permet au praticien réflexif une prise de conscience de son action.

Nous ouvrirons l'espace d'échange avec une lecture d'un texte qui permettra de situer notre sujet dans une perspective plus élargie et amener les participants à s'immerger progressivement dans notre thématique. Il nous semble essentiel d'amener une situation issue du terrain professionnel afin de mettre en lumière notre réflexion et d'amorcer la discussion avec le public.



Jour : mardi 30 juin 2015  
Heure : 16h à 18h  
Salle : La CAWA  
Rencontre avec les employeurs

<b>De Giorgi Aline</b>	aline.degiorgi@etu.hesge.ch
<b>Pillonel Céline</b>	celine.pillonel@etu.hesge.ch
<b>Chaumontet Angélique</b>	angelique.chaumontet@etu.hesge.ch
<b>De Almeida Résio Aline</b>	aline.dealmeida-resio@etu.hesge.ch

**« SPEED-DEBATS »**  
**(plateforme d'échanges employeurs-étudiants)**

Notre mandat consiste à construire un espace de dialogue entre les étudiants en dernière année de Bachelor HETS et les responsables d'institutions sociales du Canton.

Dans ce contexte, nous avons fait le choix d'interpeler les étudiants au moyen d'un sondage afin d'être en mesure de comprendre comment ils envisagent une telle rencontre (forme) et quels types de thématiques ils souhaitent aborder avec les employeurs (fond). De plus, nous souhaitons pouvoir répondre à un réel besoin énoncé par les étudiants. En ce sens, nous nous sommes permises de les solliciter à l'aide d'un sondage.

Il en est ressorti que les étudiants souhaitent aborder les thèmes ci-dessous avec les employeurs :

- **Etat actuel du marché de l'emploi et perspectives dans le champ du travail social**
  - *Avec sous-thèmes :*
    - *Les critères incontournables pour être engagés ?*
    - *Les étudiants sont-ils opérationnels à la sortie de la formation ?*
    - *Qu'advient-il des étudiants frontaliers lorsque les critères d'engagement se resserrent sur la population locale ?*
    - *Formation VS expérience (Qu'est ce qui compte le plus, comment font-ils leur choix).*
  
- **Le travail social et ses défis actuels**
  - *Avec sous-thèmes :*
    - *Le travail social à l'heure des coupes budgétaires*
    - *Les changements sociétaux qui émergent*
    - *Les relations des institutions avec l'Etat subventionneur*

Les étudiants sont, et peut-être à juste titre, inquiets de savoir s'ils trouveront du travail à la fin de leur formation et sous quelles conditions. Nous savons que des coupes budgétaires ont lieu dans le secteur public et parapublic, ainsi nous pensons qu'il est intéressant d'interpeler les employeurs à ce propos afin de mettre en balance leurs réalités, leurs contraintes, et les croyances des étudiants sur ce thème. Les perspectives du marché de l'emploi peuvent également donner des pistes aux étudiants sur les formations continues qui sont souvent nécessaires et demandées.

Aborder le thème de l'employabilité permet indirectement de faire le lien avec la deuxième thématique relative aux défis que les travailleurs sociaux vont devoir relever à court et moyen terme.

En définitive, il s'agira de confronter les croyances consolidées des deux côtés (étudiants et employeurs) concernant les réalités théoriques, pratiques et idéologiques des uns et des autres.

Cette rencontre inédite permettra une réflexion riche, encore jamais menée jusqu'ici, en présence de chacun des acteurs.

**Pour la forme**, nous avons concilié les souhaits des étudiants et la faisabilité due aux contraintes de temps et de logistique. Ainsi, nous nous sommes inspirées du modèle « World-Café » en le personnalisant, ce qui finalement nous a amenées à proposer des « speed-débats » en référence aux « speed-dating ».

Des groupes préalablement mixés seront installés par thématique et de « tournerons » toutes les 15 minutes ceci afin d'assurer que tout le monde aura participé aux différents débats.

Cette forme dynamique d'animation assurera une rencontre entre les différents univers professionnels qui seront réunis, les différentes orientations des étudiants et permettra des synthèses intéressantes à la fin de tous les débats.